

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Mercredi 26 Mars 2014 - 24 Jourada el oula 1435 - N° 552 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

Le Président Bouteflika reçoit M. Ouyahia ...

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier mardi à Alger le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia. Au cours de cette audience, le chef de l'Etat a donné, au nouveau directeur de cabinet, les orientations «nécessaires» dans le cadre de la mission qui lui a été confiée. M. Ouyahia, rappelle-t-on, a été nommé à ce poste le 13 mars dernier, en remplacement à Mohamed Moulay Guendil, appelé à d'autres fonctions.



... et le vice-ministre de la Défense nationale

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier mardi à Alger, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général des corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah. Le vice-ministre a présenté au chef de l'Etat un compte rendu de ses activités sur les plans national et international. Il a également fait un compte rendu sur les activités des forces armées et sur la situation sécurité globale du pays et au niveau des frontières.



p. 2

PRÉSIDENTIELLE 2014

Séduire... convaincre !

M. Sellal, hier,
à Bordj Bou Arréridj



Boualem Branki

Faire de l'Algérie le «Japon de l'Afrique», un nouveau découpage territorial, ou plus de démocratie participative sont les thèmes de campagne développés hier mardi par les candidats à l'élection présidentielle du 17

avril prochain. Sur le terrain, pour gagner des voix lors du scrutin présidentiel, les six candidats déclinent progressivement leur programme électoral, même s'il est mis en ligne par leurs permanences. Et, au troisième jour de cette campagne, force est de reconnaître que les candidats redoublent d'ingéniosité pour tenter d'avoir le maximum de voix le jour-J, même si cela paraît un

peu irréaliste, sinon électoraliste. Il est ainsi du candidat du parti Al Moustakbal, Belaïd Abdelaziz qui veut faire de l'Algérie le Japon de l'Afrique. Rien que ça ! «Je vous promets, qu'une fois élu, je veillerai à faire de l'Algérie le Japon de l'Afrique et cela à travers l'exploitation réelle de toutes les richesses humaines et naturelles du pays», a-t-il affirmé.

P.P 3 et 4

SOCIÉTÉ La police fermement attachée au devoir de protection des droits de l'homme

La Direction générale de la Sécurité nationale a assuré lundi que «la police reste attachée au devoir de protection des droits de l'Homme avec un sens de responsabilité élevé». La Dgsn a souligné, dans un communiqué, qu'elle a réalisé de

«grands pas» dans la concrétisation des objectifs arrêtés en matière de respect et de protection des droits de l'Homme, mettant en exergue son «attachement à l'application rigoureuse de ces principes sacrés».

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Les TIC peuvent être
d'une grande aide dans
la gestion des catastrophes
naturelles et humaines

Page 9

SCIENCE et VIE
VITAMINES C et E :
Les suppléments
atténuent
la réponse
musculaire

Pages 12-13

HISTOIRE

ASSASSINAT DE
MAURICE AUDIN
Historiens
et journalistes
en quête de vérité
interpellent les
autorités françaises

Page 11

FOOTBALL

MONDIAL-2014
(PRÉPARATION)
8 joueurs
locaux en
regroupement
à Sidi Moussa

Page 19

JUSTICE
BAB EZZOUAR
15 ans
de prison
pour vol
et meurtre

Page 8

Météo► **Régions Nord : 16° à Alger**

Temps nuageux et instable avec averses de pluies parfois orageuses en cours de journée.

Quelques chutes de neige seront observées sur les reliefs de l'intérieur dépassant les 900 mètres d'altitude.

Les vents seront d'ouest à nord-ouest (40/60 km/h) notamment près des côtes. La mer sera peu agitée à localement agitée.

► **Régions Sud : 29° à Tamanrasset**

Temps voilé à nuageux avec quelques pluies sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, partiellement voilé.

Les vents seront d'ouest à nord-ouest (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

CAMPAGNE ÉLECTORALE**Belkacem Sahli à Chlef**

Le secrétaire général de l'ANR, M. Belkacem Sahli, animera un meeting populaire au profit du candidat M. Abdelaziz Bouteflika, ce matin à 10h dans la wilaya de Chlef.

**Louisa Hanoune à Mostaganem et Relizane**

La secrétaire générale du Parti des travailleurs Mme Louisa Hanoune, animera un meeting populaire ce matin à 10h, à la maison de la Culture de Mostaganem. A 15h, la SG du PT animera une seconde rencontre cette fois-ci à la Place publique de Relizane.

**JOURNÉE MAGHRÉBINE DE DON DU SANG****Appel de la Fédération algérienne des donneurs de sang**

À l'occasion de la célébration de la Journée maghrébine de don du sang, le 30 mars, la Fédération algérienne des donneurs de sang, en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et du Wakf lancent un appel aux citoyens pour faire don de leur sang.

**► AUJOURD'HUI ET DEMAIN À MÉDÉA****Atelier sur la vulgarisation agricole**

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, par le biais de ses services de formation et de vulgarisation, avec l'appui de l'Union européenne, organise, aujourd'hui et demain au Centre de formation et de vulgarisation agricole de Médéa, un atelier sur : «La généralisation de l'approche champ, école, paysan».

CCI ALGÉRO-FRANÇAISE**Rencontres du bâtiment et du gros-œuvre**

La Chambre de commerce et d'industrie algéro-française organise, en collaboration avec le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, sous le parrainage du Premier ministre, les Premières Rencontres algéro-françaises du bâtiment et du gros-œuvre.

► AUJOURD'HUI ET DEMAIN À L'HÔTEL MERCURE**Séminaire «audit des écritures comptables»**

BMGI Centre, en partenariat avec DLG (concepteur du Logiciel PC Compta), organise un séminaire sur «La méthodologie d'audit des écritures comptables de l'exercice 2013 avec régularisation et redressement des écritures, selon la normalisation comptable et les dispositions des lois des finances de 2009 à 2014», aujourd'hui et demain à l'hôtel Mercure.

Sellal à Tlemcen, Belkhadem à Laghouat et Aflou, Benyounès et Ghoul à Mascara, Saâdani à Annaba

M. Abdelmalek Sellal, directeur de campagne du candidat indépendant Abdelaziz Bouleflika, animera une rencontre populaire aujourd'hui dans la wilaya de Tlemcen. Belkhadem sera quant à lui à Laghouat et Aflou. Le SG du MPA M. Amara Benyounès et le SG du TAJ M. Amar Ghoul, animeront durant la même journée une rencontre à Mascara et Mohamadia, tandis que le SG du FLN Amar Saâdani se déplacera à Annaba.

No comment**JUSTICE**
Abdelmadjid Sellini réélu à la tête du bâtonnat d'Alger

Me Abdelmadjid Sellini a été réélu dans la soirée de lundi par quelque 5 000 avocats à la tête du barreau d'Alger pour un cinquième mandat, à la satisfaction de «la corporation», a affirmé hier Me Chaïb Sadek, membre du Conseil de l'ordre des Avocats. « Me Sellini a été réélu à la tête du barreau d'Alger en remportant la majorité des voix du Conseil de l'ordre des avocats (23 voix sur un total de 31) », a précisé à l'APS Me Chaïb.

« Le bâtonnat d'Alger est tenu de travailler davantage pour faire avancer la profession surtout avec l'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce, qui nécessite une formation spécialisée dans le domaine du droit des Affaires », a relevé Me Chaïb. 31 nouveaux membres du Conseil de l'ordre du barreau d'Alger ont été élus samedi avant de reconduire à leur tour leur bâtonnier.

Le bâtonnier Abdelmadjid Sellini est venu en tête avec 900 voix lors de l'élection du Conseil de l'ordre des avocats contre 800 voix pour Me Chaïb.

Horaires des prières

Mercredi 24 Jourmada el oula 1435

	Max	Min
Alger	16°	09°
Oran	16°	08°
Annaba	13°	06°
Béjaïa	17°	08°
Tamanrasset	29°	14°

**Benflis à Chlef et Sétif**

Le candidat à la prochaine présidentielle, M. Ali Benflis animera un meeting ce matin à 10h, dans la wilaya de Chlef. A 17h, M. Benflis animera une nouvelle rencontre cette fois-ci dans la wilaya de Sétif.

**Belaïd à Boumerdès**

Le président du Front El Moustakbal, Abdelaziz Belaïd, candidat à l'élection présidentielle du 17 avril, animera un meeting populaire aujourd'hui dans la wilaya de Boumerdès.

**AUJOURD'HUI ET DEMAIN AU MOUFLON D'OR**
Rencontres sur l'enfant diabétique

L'Association des jeunes diabétiques d'Algier organise aujourd'hui et demain à l'hôtel Mouflon d'Or les premières rencontres sur l'enfant diabétique.

**SÉTIF****Programme spécial de prise en charge des malades de Beni Ourtيلane**

La direction de la santé de la wilaya de Sétif a tracé un « programme spécial » de prise en charge en médecine spécialisée et en chirurgie à l'hôpital de Beni Ourtile (Sétif) au profit des patients de cette localité, a indiqué hier le directeur du secteur, Abdellader Baghdous.



L'hôpital de ce chef-lieu de daïra montagneuse, située à l'extrême nord de la wilaya de Sétif, recevra, au titre de ce programme, des praticiens spécialistes et des équipements pour les salles d'opérations, selon le même responsable.

L'équipe de médecins spécialistes est déjà sur place, procédant depuis une semaine à des consultations de chirurgie et de pneumo-phtisiologie, avant d'entamer les interventions aujourd'hui, précisé M. Baghdous.

L'équipe médicale en question, dépêchée depuis l'Établissement public hospitalier d'El-Eulma (est de Sétif), effectuera des consultations et des interventions durant un mois, avant d'être relayée par les équipes exerçant dans d'autres hôpitaux à travers la wilaya, conformément à ce programme spécial arrêté pour une année.

PRÉSIDENTIELLE 2014



Séduire... convaincre !

Boualem Branki

Faire de l'Algérie le «japon de l'Afrique», un nouveau découpage territorial, ou plus de démocratie participative sont les thèmes de campagne développés hier mardi par les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril prochain. Sur le terrain, pour gagner des voix lors du scrutin présidentiel, les six candidats déclinent progressivement leur programme électoral, même s'il est mis en ligne par leurs permanences. Et, au troisième jour de cette campagne, force est de reconnaître que les candidats redoublent d'ingéniosité pour tenter d'avoir le maximum de voix le jour-J, même si cela paraît un peu irréaliste, sinon électoraliste. Il est ainsi du candidat du parti Al Moustakbal, Belaïd Abdelaziz qui veut faire de l'Algérie le Japon de l'Afrique. Rien que ça ! «Je vous promets, qu'une fois élu, je veillerai à faire de l'Algérie le Japon de l'Afrique et cela à travers l'exploitation réelle de toutes les richesses humaines et naturelles du pays», a-t-il affirmé. Le chemin du «japon de l'Afrique» passe, selon lui, par un large débat autour de l'édification d'un Etat «démocratique et d'alternance» avec la participation de toutes les catégories de la société. Candidat ayant les jeunes comme soutien, il compte aller loin, et cette campagne électorale le lui permet.

Par contre, Ali Benflis, qui ne veut pas pour le moment trop appuyer «sur le champignon» attaque sur le thème de la corruption et compte mettre en place s'il est plébiscité par les Algériens des textes «plus répressifs» contre ce fléau pour protéger l'argent public. «Je m'engage devant vous, si je suis élu par la grâce de Dieu, de réviser la loi sur la corruption, car elle met sur un pied d'égalité celui qui prend un dinar et celui qui prend des milliards», a-t-il dit. Et puis, il surfe sur le thème des régions, en promettant un nouveau découpage territorial, avec de nouvelles communes, de nouvelles wilayas. Quant à l'autre candidat indépendant à cette présidentielle, son thème au troisième jour de cette campagne électorale aura été la poursuite de la politique de solidarité nationale envers les couches sociales démunies. «Certains nous reprochent d'avoir dépensé trop d'argent dans la réalisation des projets de logements sociaux, mais nous leur disons que l'argent public et les richesses du pays doivent profiter à notre peuple», a affirmé Abdelmalek Sellal. Il rappelle également que le prochain quinquennat sera celui du «renouveau national» devant consacrer l'Etat de droit qui garantirait tous les droits des citoyens, avant de rappeler l'engagement du candidat Bouteflika pour la révision de la Constitution au courant de l'année 2014 en vue d'élargir les prérogatives des élus du peuple et renforcer les mécanismes de contrôle.

Bref, cette campagne électorale est bien partie pour aller au fond des choses, et, surtout, pour connaître les grands programmes électoraux des six candidats. Les prochains jours seront autrement déterminants pour jauger les forces et faiblesses de chaque candidat, et ses capacités à se transcender dans les moments difficiles.



•M. Sellal, hier, à Bordj Bou Arréridj

Des thèmes accrocheurs

Au troisième jour de la campagne électorale de la présidentielle du 17 avril, les candidats et leurs représentants continuent à décliner leur programme en posant les sujets de focalisation qui leur semblent les plus porteurs et à même de séduire et convaincre l'électeur.

Les membres du staff du candidat Bouteflika ont choisi pour leitmotiv la «stabilité», la «cohésion nationale» et le «développement», thèmes de prédilection, évoqués lundi à Blida, Skikda, Sétif et Souk Ahras par respectivement Sellal, Belkhadem, Saadani ainsi que Ghoul et Benyounes. Pour l'état-major de M. Bouteflika, en élisant leur candidat, «le peuple algérien aura voté pour la stabilité du pays et sa cohésion». Il l'aura fait pour un «programme de développement ambitieux et pour de nouvelles réformes politiques en vue d'aboutir à une république renouée».

Aux concepts de cohésion et de stabilité, les représentants du candidat Bou-

teflika opposent l'idée de «division» et de «fitna» pour mieux souligner l'urgence à resserrer les rangs face aux «périls de l'instabilité».

«Vigilance contre les tentations visant à semer la fitna et le désespoir», dit Sellal depuis Blida, relayé par Ghoul et Benyounes à Souk Ahras qui mettent en garde contre «ceux qui prônent le régionalisme (à) et la division» et qui ont fait tant de mal au peuple algérien durant les années 1990, avec leur lot de sang et de larmes». Mémo thématique de Saadani à Sétif. Mais pas seulement.

Le programme de Bouteflika est décliné également en termes de développement et de bilans, avancés comme autant de «réalisations depuis 1999».

Se présentant comme «rassembleur», Ali Benflis, lui, dit militier pour un projet de «renouveau». Il a redit son ambition de réunir l'ensemble des Algériens autour de cette idée. Un clin d'œil particulier en direction des jeunes qui se «verront accorder une très grande place»

dans ce projet avec concrètement une participation active dans «toutes les institutions».

Aux boycotteurs qui lui demandent de se retirer de la course, Benflis dit avoir du «respect pour toute l'opposition». Il reconnaît aux autres «le droit de boycotter» mais affirme «ne pas partager leur méthodologie». «Ils ont choisi de boycotter, j'ai choisi de participer» a-t-il martelé.

Partisane d'une «reconstruction globale», la candidate du Parti des travailleurs (PT) Louisa Hanoune, a promis, elle, depuis Skikda d'édifier, de «nouvelles institutions». «Je vous propose une reconstruction globale du pays fondée sur de nouvelles institutions qui garantissent l'indépendance de la justice, la séparation des pouvoirs et un Etat à caractère civil qui interdit l'utilisation de la religion à des fins politiques», a-t-elle déclaré. La candidate du PT, reste fidèle à sa rhétorique politique et répète à l'envi sa «volonté farouche» d'aller vers une 2^e République.

Des choix libres et responsables

Foudil A.

Un déferlement d'images et de paroles ? Un carrefour stratégique pour plusieurs visions du projet politique ? Après que les Algériens furent servis de politique, après ce qu'on pourrait appeler un désert politique, où les quelques manifestations étaient plutôt des représentations sociales que politiques, ils se trouvent maintenant dans la situation où ils doivent faire des choix. Pour ceux qui disent ne pas

vouloir courir l'aventure, et qui demandent toujours plus d'Etat, presque en exprimant une obsession de stabilité, ils font confiance à ceux qui ont une culture d'Etat. Ceux-là ne veulent pas d'un printemps arabe.

Il est vrai qu'un regard sur notre voisinage immédiat ne peut que susciter le refus de subir une telle menace, car il s'agit bien d'une menace qui s'est en plus donné les moyens de son exécution. Ceux-là présentent une attention particulière aux analyses qui sont liées à

cette «nouvelle maladie». Les choix sont libres. L'opposition est libre et organisée.

Le scrutin se déroulera sous haute surveillance. Parce que le scrutin est surveillé afin que le prochain président bénéficie de toute la légitimité populaire qui lui permettra d'engager l'avenir du pays, personne ne pourra remettre en cause l'indépendance de l'Algérie, car personne ne pourra se permettre d'adresser des injonctions aux magistrats qui ont été invités (instructis) par le Président à ne se soumettre à au-

cune injonction. Plus la campagne électorale avance, plus des candidats risquent de se soumettre à l'influence de ceux qui leur demanderont de surfer sur la crise afin d'en faire le meilleur usage.

Il y a ainsi le risque que des discours soient complètement déconnectés de la réalité. Il est dangereux qu'existe la conviction qu'il est possible de gagner sur la base de cette déconnexion. Cela induira fatidiquement des décisions erronées.

PRÉSIDENTIELLE 2014



Le développement économique largement évoqué

Le développement des différents secteurs économiques a été largement évoqué lundi par les candidats à l'élection présidentielle du 17 avril, au deuxième jour de leur campagne.

Lors d'un meeting à Blida, Abdelaziz Belaid président du Front El Moustakbal, a fait part de son engagement à encourager davantage les secteurs de l'agriculture et de l'industrie pour parvenir à une «véritable indépendance économique».

«Pour obtenir véritablement notre autonomie en matière économique, il faut nécessairement développer les domaines de l'agriculture et de l'industrie alimentaire en encourageant le secteur privé à investir davantage», a-t-il insisté. M. Belaid s'est dit engagé à prendre des mesures «incitatives» pour la création d'emplois au profit des jeunes afin de leur permettre de créer leurs propres entreprises.

La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a, pour sa part, défendu à partir de Constantine son parcours politique et syndical en demandant aux habitants de cette wilaya de «juger» ses 35 années de «militantisme».

«Jugez-moi sur mes 35 années de militance politique et syndical entamé depuis l'ère du parti unique qui a plongé le pays dans la corruption et le clientélisme. Notre parti n'est pas responsable des contre-réformes et des répercussions négatives de l'ajustement structurel», a-t-elle déclaré lors d'un meeting.

Mme Hanoune a informé son auditoire de la «contribution» de son parti à empêcher la privatisation d'entreprises publiques économiques (EPE), citant la «nationalisation» du complexe des équipements agricoles d'El-Khroub, et le soutien apporté aux petits agriculteurs. Le volet économique a été également évoqué par le président du Front national algérien (FNA), Moussa Touati, qui a souligné à Timimoun (wilaya d'Adrar), la nécessité de «réhabiliter le tourisme dans cette région et dans le grand Sud».

Lors d'une activité de proximité, M. Touati a estimé que le tourisme gagnerait à être la «première richesse» de la région tant ce secteur est pourvoyeur d'emploi pour les jeunes et la région, qui dispose de tous les atouts naturels à même de la hisser au rang d'une «destination touristique privilégiée aussi bien pour les nationaux que les étrangers».

Il a fait observer, à ce propos, que l'Algérie dispose de potentialités naturelles et matérielles «meilleures que celles des pays voisins» pour faire du secteur du tourisme, a-t-il dit, une «véritable industrie» aussi rentable que les hydrocarbures.

De même pour le candidat indépendant, Ali Benflis, qui a promis, à partir d'Adrar, d'engager un large chantier de développement, notamment dans le domaine de l'agriculture et des énergies renouvelables.

Il a exprimé, à ce propos, son «étonnement» sur le fait que «l'agriculture constitue seulement 1% de la production dans une wilaya à vocation agricole et aux grandes potentialités». M. Benflis a promis, dans le même sillage, d'étendre le champ de raccordement au réseau de gaz et de réduire les tarifs de l'électricité pour les habitants du Sud.

APS

Benflis promet un nouveau découpage administratif

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle, Ali Benflis, a promis lundi à Adrar de procéder à un nouveau découpage administratif, en cas de victoire le jour du scrutin, le 17 avril.

Lors d'un meeting qu'il a animé à Adrar, le candidat Benflis s'est engagé à procéder à un nouveau découpage administratif à la mesure de la superficie de notre pays «car l'Algérie a plus que besoin d'un projet de renouveau national dont les fondements sont la démocratie, les libertés et l'alternance au pouvoir», a-t-il dit. Il a par ailleurs appelé la population à aller voter en masse le 17 avril prochain, invitant les électeurs à protéger leur voix, rejetant la fraude qu'il considère «non seulement immorale mais une transgression inacceptable».

Pour M. Benflis, «la condition aujourd'hui d'unir l'Algérie est d'impliquer tous ses enfants dans la gestion des affaires publiques, qu'ils soient de l'Est, de l'Ouest, du Nord ou du Sud». «Je ne suis pas un homme de discorde et de division, je suis un homme de paix et de cordialité», a-t-il dit. Il a également expliqué les grandes lignes de son programme de renouveau na-

tional, notamment en ce qui concerne la «levée des restrictions sur les manifestations publiques», «l'indépendance» de la justice, la «liberté» de la presse, l'élection d'un parlement «fort», la nomination d'un gouvernement «comptable» devant le parlement et promulguer une constitution «consensuelle émanant d'un large et profond dialogue».

Dans l'aspect économique, le candidat Benflis promet d'engager un large chantier de développement notamment dans le domaine de l'agriculture et des énergies renouvelables. Il a exprimé son «étonnement» sur le fait que «l'agriculture constitue seulement 1% de la production dans une wilaya à vocation agricole et aux grandes potentialités». Le candidat Benflis a promis également d'élargir le champ de raccordement au réseau de gaz et de réduire les tarifs de l'électricité pour les habitants du Sud.



Vif intérêt de l'Algérie profonde

Les candidats et leurs représentants à la présidentielle du 17 avril ont tenté de séduire les électeurs au 3ème jour de la campagne, sur des thèmes accrocheurs tels que le logement, la lutte contre la corruption ainsi que le découpage administratif.

Ainsi, à Bord Bou Arreridj, le directeur de campagne du candidat Bouteifika, Abdelfmalek Sellal, évoquant les différents programmes de logement lancés durant la décennie 2000-2010, a indiqué que l'Etat a livré 1,9 million d'unités, affirmant que lors du prochain quinquennat, d'autres programmes seront réalisés avec un «quotient important» réservé aux jeunes.

«Certains nous reprochent d'avoir dépensé trop d'argent dans la réalisation des projets de logements sociaux, mais nous leur disons que l'argent public et les richesses du pays doivent profiter à notre peuple», a-t-il dit, à cet égard. Par ailleurs, M. Sellal est revenu sur le projet de «renouveau national», qui devrait consacrer l'Etat de droit garantissant tous les droits des citoyens, et sur le projet de révision de la Constitution visant à élargir les prérogatives des élus du peuple et renforcer les mécanismes de contrôle. A Ouarqia, le candidat Ali Benflis s'est engagé, s'il était élu, à revenir le dispositif législatif pour mieux lutter contre la corruption, avec, a-t-il précisé, un «texte plus répressif» pour protéger les deniers publics. «Je m'engage devant vous (...) de réviser la loi sur la corruption», jugeant que l'actuel texte y affirment mettait sur un pied d'égalité «celui qui prend un dinar et celui qui

prend des milliards», a-t-il souligné. M. Benflis a également promis de revoir les codes de la commune et de la wilaya, «pour réhabiliter l'élu et consolider ses prérogatives», et de procéder «à un nouveau et profond découpage administratif pour en finir avec les problèmes actuels de toutes les régions». A ses yeux, le nouveau découpage administratif qu'il préconise sera de nature à mieux maîtriser la gestion des collectivités locales, à créer de nouvelles communes et de nouvelles wilayas et à ériger une démocratie locale participative. Le candidat s'est exprimé en outre, sur la fraude électorale, appelant les électeurs à «se mobiliser pour préserver leurs voix» et leur «choix» pour provoquer le changement. De son côté, le candidat Abdelaziz Belaid, du Front El Moustakbal, a mis en avant la question du logement, insistant sur la nécessité de «réhabiliter et redynamiser» les différents modes et formules d'accès au logement en vigueur. M. Belaid a par ailleurs, indiqué qu'il engagerait «un large débat» autour de l'édition d'un Etat démocratique et d'alternance avec la participation de toutes les catégories de la société. D'autre part, il a plaidé pour l'investissement sur l'élément humain «capable de créer la richesse», il s'est engagé à «confier la responsabilité dans les institutions de l'Etat aux personnes compétentes, intégrées, qualifiées». M. Belaid s'est engagé également, à ouvrir un débat général sur le projet de révision de la Constitution et sur le dossier de l'éducation nationale.

Ghoul et Benyounès insistent sur «le renforcement de la cohabitation et la cohésion sociale pour préserver la stabilité»

Les responsables des partis Tadjamouâ Amal El-Jazaïr (TAJ) et du Mouvement populaire algérien (MPA), Amar Ghoul et Amara Benyounès ont insisté, lundi à Souk Ahras, sur le renforcement des valeurs de cohabitation et de la cohésion sociale pour préserver la sécurité et la stabilité du pays.

Au cours d'un meeting qu'ils ont animé conjointement à la salle Miloud-Tahri, dans le cadre de la campagne électorale en faveur du candidat indépendant Abdelaziz Bouteifika, M. Ghoul a estimé que les Algériens sont aujourd'hui «condamnés à forger leur cohésion de la même manière qu'ils l'avaient fait durant la Révolution de novembre lorsqu'ils vainquirent la France et l'alliance atlantique». Il a également souligné que c'est grâce à cette cohésion que «l'épopée

de l'indépendance a été réalisée, avant celle de la réconciliation nationale dont le président Abdelaziz Bouteifika a dessiné les contours, que l'armée nationale populaire a encadrée et que le peuple a été tenu». Cette cohésion «ne signifie point l'élimination de la diversité», a dit M. Ghoul pour qui cette diversité doit constituer, au contraire, «une source de puissance et d'inspiration et non pas une cause de troubles et de fitna (discorde) que certains tentent de semer au sein du peuple algérien».

«Forgé par la Révolution de Novembre et son histoire glorieuse, le peuple algérien ne cédera jamais aux précheurs de la division», a-t-il ajouté, mettant en garde «ceux qui prônent le régionalisme (à) et la fitna qui ont fait tant de mal au peuple algérien durant les années

1990, avec leur lot de sang et de larmes». Le président du parti TAJ a également ajouté que la paix qui règne aujourd'hui aux quatre coins du pays est «le fruit de la sagesse et du courage du président Abdelaziz Bouteifika». Il a exhorté l'assistance, nombreuse dans la salle, à voter «avec force en faveur de ce diplomate émérite pour lui permettre de poursuivre la construction du pays et la préservation de sa stabilité».

De son côté, le secrétaire général du MPA a invité les citoyens à prendre part massivement au scrutin du 17 avril prochain, estimant qu'un pays ne peut pas avancer sans un processus électoral. Fustigeant ceux qui appellent au boycott, M. Benyounès a affirmé que «l'Algérie n'est pas en crise pour que l'on puisse parler de transition».

LA NÉCESSAIRE CORRÉLATION ENTRE LA FORMATION ET L'EMPLOI MISE EN AVANT À JIJEL

Bedoui, le cœur à l'ouvrage

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a mis en avant, lundi à Jijel, la nécessaire corrélation entre la formation et l'emploi et l'importance de l'apprentissage, comme facteur contribuant à l'essor de l'économie nationale.



S'adressant à la presse, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans cette wilaya, le ministre a précisé, dans ce contexte, qu'un «poste de formation doit équivaloir à un poste d'emploi».

S'agissant de l'apprentissage, M. Bedoui a estimé que ce mode de formation constitue désormais le «cheval de bataille» de son département ministériel dans la mesure où il «permet de mettre en contact direct les jeunes avec le monde du travail», car cette frange sociale, a-t-il souligné, constitue le fer de lance de la bataille du développement socio-économique du pays.

Lors de cette visite de terrain, le ministre a salué l'engouement des jeunes pour la formation professionnelle dans cette région qui dispose de nombreux atouts pour un véritable décollage économique.

«Le but visé est de qualifier, d'ici à 4 ou 5 ans, un grand nombre de jeunes

avec comme premier objectif de réduire l'apport de la main d'œuvre étrangère pour la réalisation de projets d'infrastructures dans le pays», a-t-il déclaré.

Jijel a un avenir radieux, a indiqué M. Bedoui, citant certains secteurs d'activité où les perspectives sont très prometteuses, à l'image de la zone industrielle de Bellara, du secteur du tourisme avec les énormes potentialités de cette région côtière, ou encore le port de Djendjen.

Lors de cette visite, le ministre a posé la première pierre d'un institut national supérieur de formation en tourisme et hôtellerie, avant d'annoncer l'inscription d'un autre institut pour la formation dans les métiers du bâtiment et des travaux publics.

M. Bedoui, accompagné des autorités de la wilaya, avait entamé sa visite en inspectant les centres de formation professionnelle et d'apprentissage (Cfpa) d'Oudjana, de Taher et de Tas-

soust, où il s'est notamment enquis des conditions de formation. Au Cfpa de Taher, 38 stagiaires suivent une formation spécialisée en électricité, électromécanique et soudure dans le cadre d'une convention entre l'Office national de développement des métiers et la Sonelgaz qui s'engage à les prendre en charge au terme de leurs études, a-t-on constaté. La délégation ministérielle s'est ensuite rendue au POS (Plan d'occupation des sols) à l'entrée Est de la ville de Jijel où M. Bedoui a visité un chantier où des apprentis dans le cadre de la réalisation du siège du tribunal administratif, et procédé à la pose de la première pierre d'un institut spécialisé de tourisme et d'hôtellerie de 1 000 places, avant d'inaugurer le nouveau siège de la direction de wilaya de la Formation professionnelle. Le ministre a rencontré, au terme de sa visite, les cadres locaux de son secteur dans l'enclave de l'institut Chabouni-Idriss.

HYDRAULIQUE

Lancement prochain d'un avis d'appel d'offres international pour désenvaser sept barrages

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a annoncé, lundi à Oran, le lancement prochain d'un avis d'appel d'offres international pour traiter l'envasement de sept barrages sur un total de 20 concernés par ce problème.

Au cours d'un point de presse, animé à l'issue de l'ouverture du 10ème salon international des équipements, technologies et des services de l'eau, le ministre a souligné que cet appel d'offres international devrait permettre la prise en charge des barrages les plus envasés actuellement. «Le reste des barrages devront être traités durant le prochain quinquennat», a-t-il précisé.

A une question sur le fonçage illégal des puits, M. Necib a rappelé que l'Etat a pris toutes les mesures requises pour mettre en place un nouveau cadre d'intervention de la police de l'eau qui opérera à travers tout le territoire national pour contrôler les travaux illégaux et non autorisés.

«Ces comportements devront disparaître avec l'entrée en service de toutes les stations de dessalement d'eau de mer, qui devront atténuer la tension sur les eaux naturelles, les nappes phréatiques ou celles des barrages», a-t-il précisé.

Concernant l'assainissement, M. Necib a rappelé qu'une importante stratégie a été mise sur pied, durant la dernière décennie, accompagnée de gros investissements pour améliorer le réseau d'assainissement. Cette stratégie, a-t-il ajouté, «a donné ses fruits puisque, ces dernières années, le taux de raccordement au réseau d'assainissement a atteint les 88 % à l'échelle nationale». «Ce taux reflète les grands efforts déployés dans ce cadre pour fournir un meilleur service au ci-

ten», a-t-il ajouté, rappelant, dans ce cadre, la réalisation de 150 stations d'assainissement d'eaux usées depuis le début du quinquennat en cours. Ce nombre devra atteindre les 180 stations à la fin de l'année en cours. La capacité d'eaux traitées par ces stations a dépassé le 1.200 milliard de m³, utilisés dans leur majorité dans l'agriculture.

A propos du refus de certaines usines de disposer de leurs propres stations d'épuration d'eaux usées, M. Necib a relevé que la loi sur l'environnement est claire à ce propos: les propriétaires de petites usines sont sommés d'opérer un traitement initial des eaux usées alors que les grandes unités industrielles sont obligées de disposer de leurs propres stations de traitement.

Évoquant le volet formation, le ministre a souligné que l'Algérie veille à la formation de ses cadres en ressources en eau dans le pays et à l'étranger, signalant que plus de 12 000 cadres et agents du secteur ont reçu des formations multiples depuis 2008 dans le cadre des réformes visant à améliorer les services du secteur.

A l'issue de l'ouverture du 10ème salon «Sise Pollutec», le ministre des Ressources en eau a visité certaines infrastructures relevant de son secteur à Oran, à l'instar de la station de traitement d'eaux usées d'El Kerra où il a écouté des explications sur le programme d'irrigation de la plaine M'lata à l'aide des eaux traitées de cette station.

M. Necib a également inspecté le chantier d'aménagement du siège de l'école supérieure de management des ressources en eau (Esmre) d'Oran.

TAMANRASSET

Mise en service graduelle du réseau d'approvisionnement en eau potable

Le nouveau réseau d'alimentation en eau potable (AEP) de Tamanrasset est actuellement mis en service graduellement à travers certains quartiers de la ville, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale des Ressources en eau (DRE).

La première tranche de ce nouveau réseau, d'un linéaire global de 400 km, vient d'être exploitée au niveau du quartier Sersouf, à la satisfaction d'une population de 3.200 habitants, avec un approvisionnement en eau ininterrompu, a précisé le directeur du sec-

teur, M. Mohamed El-Kheir.

Les autres tranches concernant les quartiers Malta, Mouflon et Barakat, seront exploitées graduellement, au terme de l'achèvement de ce réseau devant permettre la réalisation d'un total de 22.000 branchements, a ajouté le DRE. L'approvisionnement de la population de Tamanrasset en eau potable s'effectue à partir de neuf (9) réservoirs réalisés dans le cadre du mégaprojet de transfert de l'eau d'In-Salah vers la ville de Tamanrasset sur une distance de 750 km. Par cette opération de rénovation

du réseau d'AEP au profit de Tamanrasset, la DRE entend remédier au problème de la rareté de l'eau dans la région, a expliqué son responsable. Selon M. El-Kheir, Tamanrasset a bénéficié, par ailleurs, d'une enveloppe de 25 millions DA pour l'extension du réseau d'assainissement à travers les différents quartiers de la ville et pour l'élimination des «points noirs» relevés sur le réseau.

Long de 30 km, ce projet d'extension sera lancé une fois les procédures administratives d'usage finalisées, a indiqué le même responsable.

CONSOMMATION: Les industriels favorables au dispositif d'étiquetage des produits mais veulent plus de clarifications

Des professionnels ont affiché mardi à Alger leur satisfaction du nouveau dispositif juridique relatif à l'information du consommateur appelant le ministère du Commerce à apporter plus de clarifications à la loi afin d'assurer une meilleure application.

Lors d'une journée d'information sur l'étiquetage organisé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), ces opérateurs ont estimé que le système d'étiquetage contenu dans le nouveau décret fixant les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur de novembre 2013, est venu clarifier certaines «ambiguités» notamment par rapport aux mentions obligatoires.

Concernant les produits alimentaires, les mentions obligatoires dans leur étiquetage sont passées de 11 à 15 alors qu'elles sont passées de 4 à 11 mentions dans les produits non alimentaires.

«Nous sommes favorables pour ce nouveau dispositif, mais depuis sa promulgation nous avons un certain nombre d'interrogations», a souligné Ali Hammani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab). A cet effet, l'APAB demande des clarifications et explications des dispositions de certains articles du décret. «Si le ministère nous répond prochainement, les producteurs pourront terminer le processus de mise en conformité d'ici la fin juin» a dit M. Hammani.

De son côté, Mohamed Siad, directeur général d'une entreprise activant dans la pièce de rechange automobile, a relevé quelques contraintes pour l'application de ces nouvelles mesures. «Même si on est favorable à l'application de cette loi, il faut dire que certaines lignes ne sont pas nécessaires pour le produit non utilisé par le consommateur final. Je pense qu'on aura des problèmes dans l'opération d'étiquetage notamment pour les petites pièces», a-t-il indiqué. Selon lui, les pièces de rechange ne devraient pas être soumises à cette loi appelant les pouvoirs publics à faciliter la tâche aux opérateurs. «L'ancienne loi était incomplète, maintenant nous avons un cadre juridique conforme aux règles de fonctionnement et de protection du consommateur et même analogue à celui en vigueur dans la Communauté européenne», note, de son côté, Boularas Hasnaoui, directeur général d'un bureau d'ingénierie industrielle. Il a estimé qu'une année sera suffisante aux opérateurs pour pouvoir se mettre en conformité ajoutant que son bureau propose 10 recommandations qui concernent l'étiquetage. Un délai d'une année a été fixé aux opérateurs pour se conformer aux dispositions du décret avant son entrée en vigueur. Ce délai prend effet à compter de la date de sa publication au Journal officiel (18 novembre 2013). Parmi ces recommandations, il a cité la création d'un institut mutualisé de mise à niveau du marquage, l'équipement des industriels et des importateurs en matériel de traçabilité et l'introduction du marquage intelligent en Algérie. Réda Hammani, président du FCE a, quant à lui, souligné que le but de cette journée était d'échanger les avis sur le nouveau texte réglementaire afin de les transmettre au ministère du Commerce avant son application. Le décret exécutif 13-378 a pour objet de fixer les conditions et les modalités relatives à l'information du consommateur, selon le ministère. «Certaines dispositions des précédents décrets en vigueur sont dépassées par rapport aux règles applicables en la matière au niveau international notamment celles relatives à la vente à distance, l'étiquetage nutritionnel, la notion Halal, la déclaration des produits allergènes et ou présentant des intolerances, les allégations, les pictogrammes des dangers et les références des autorisations préalables pour les produits concernés», avait précisé le ministre du Commerce, Mustapha Benbada. Le nouveau décret s'articule autour d'un ensemble de principes rigoureux en matière de protection de la santé et de la sécurité du consommateur.

APS

DROITS DE L'HOMME

La DGSN met les points sur les «i»

La police fermement attachée au devoir de protection des droits de l'homme

La Direction générale de la Sécurité nationale a assuré lundi que «la police reste attachée au devoir de protection des droits de l'Homme avec un sens de responsabilité élevé».

La Dgsn a souligné, dans un communiqué, qu'elle a réalisé de «grands pas» dans la concrétisation des objectifs arrêtés en matière de respect et de protection des droits de l'Homme, mettant en exergue son «attachement à l'application rigoureuse de ces principes sacrés».

Etant une institution pionnière en matière de protection des droits de l'Homme, la DGSN a réalisé un bond qualitatif dans ce sens, notamment ces dernières années en renforçant les mécanismes de formation et l'introduction d'un module sur les droits de l'Homme dans le système de formation de la police, ajoute la même source.

La DGSN a rappelé avoir mis en application «une série de mesures afin d'assurer une meilleure prise en charge des conditions de détention en offrant les fournitures d'usage quotidien et un environnement conforme aux standards internationaux en vigueur».

Par ailleurs, elle a démenti les informations publiées dimanche par certains médias portant des accusations «infondées sur de présumés dépassements en matière des droits de l'Homme au sein des postes de police».

Selon le communiqué, il s'agit d'«allégations infondées». «Il n'existe aucun cas de torture au sein des postes de la Sécurité nationale et aucune plainte à ce sujet, verbale ou écrite, n'a été formulée sur ces présumés cas», a-t-on souligné de même source.

La DGSN a, en outre, rappelé que ses services, en l'occurrence l'inspection générale, les inspections régionales ainsi que les 48 brigades d'inspection et de contrôle, veilleraient à l'application du plan annuel d'inspection qui a pour «priorité l'ouverture d'enquêtes immédiates en cas de plainte contre un agent de la Sécurité nationale. Une fois les résultats des investigations publiés et dans le cas où une infraction à la loi est avérée, le concerné est présenté devant les instances compétentes», a-t-elle affirmé.

Les services compétents examinent les «conditions de détention dans les locaux destinés à la garde à vue au sein des postes de la Sécurité nationale et font le point sur l'application rigoureuse des instructions du général major, directeur général de la Sécurité nationale pour assurer le respect des normes en matière de droits de l'Homme dans le traitement de la personne arrêtée, des conditions permettant de préserver sa santé, de s'assurer que le détenu connaît ses droits garantis par la loi, tel le droit de contacter sa famille et celui de l'examen médical...».

Les investigations ont «prouvé que les rares cas enregistrés par les services de la police concernant certaines fautes relatives à l'éthique de la profession, liées à un mauvais traitement de citoyens, à l'image des trois cas relevés dernièrement à Ghardaïa, ne sont que des actes isolés qui font exception à la règle générale adoptée par la Dgsn en matière de protection du citoyen et de ses biens. Ce genre d'actes est passible de sanctions sévères», conclut le communiqué.

SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

YOUSFI À PARTIR DE LA HAYE

Une coopération accrue «nécessaire» pour faire progresser les efforts collectifs

Une coopération «accrue» à l'échelle régionale et internationale est nécessaire pour faire progresser les efforts collectifs en matière de sécurité nucléaire, a relevé mardi à La Haye (Pays-Bas) le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi.



«Un cadre transparent basé sur le partage d'informations scientifiques et techniques, un retour complet d'expérience et une coopération accrue à l'échelle régionale et internationale sont nécessaires pour faire progresser nos efforts collectifs», a déclaré M. Yousfi dans son intervention devant la troisième sommet mondial sur la sécurité nucléaire.

«Au-delà de l'adhésion aux textes réglementaires en matière de sûreté et de sécurité nucléaire, il importe de souligner le caractère primordial que revêt la coopération internationale en tant qu'instrument privilégié pour le renforcement des capacités, y compris dans les domaines de la criminalistique nucléaire et du cyber crime», a-t-il martelé.

Dans ce contexte, M. Yousfi a souligné que, par son expertise, ses connaissances et ses compétences avérées, l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea) a un rôle «crucial» dans le renforcement de la coopération internationale. Par ailleurs, M. Yousfi a indiqué que l'accident nucléaire de Fukushima (Japon) «commande une approche inclusive de la sécurité nucléaire, pour une prise en compte toute aussi importante des risques et menaces des catastrophes naturelles».

Par ailleurs, M. Yousfi a déclaré que le sommet de la Haye offrait l'opportunité d'évaluer la mise en œuvre des mesures convenues lors des deux premiers sommets tenus à Washington (2010) et Séoul (2012) et d'identifier les voies et moyens de consolider les avancées enregistrées en matière de sécurité nucléaire «qui engage la responsabilité première de l'Etat».

Il a souligné que l'Algérie «est partie prenante de ce processus conçu pour être une réponse commune aux risques et menaces transfrontalières

sur la sécurité et la stabilité des Etats qui font peser les acteurs non étatiques, notamment les groupes terroristes».

Il a ajouté que la participation de l'Algérie aux initiatives engagées y compris au niveau des Nations unies et de l'Aiea est une «contribution aux efforts visant le renforcement du cadre normatif et de la coopération internationale pour un niveau élevé de sûreté et de sécurité nucléaire».

Par ailleurs, le Premier ministre par intérim a estimé «utile» que les mesures convenues pour le parachèvement de l'architecture de sécurité nucléaire «puissent englober les installations militaires, eu égard à leur impact sur la paix et la sécurité internationales, et ce d'autant qu'elles peuvent être vulnérables aux risques d'attaques terroristes et criminelles ou même de catastrophes naturelles».

Il a également plaidé pour l'universalisation des instruments juridiques internationaux, notamment le Traité de non-prolifération (TNP).

Des mesures prises par l'Algérie pour améliorer les plans nationaux de sécurité

Au plan national, le premier ministre par intérim a rappelé que l'Algérie «s'est dotée de mesures permettant des évaluations périodiques régulières pour tester et améliorer les plans nationaux de sécurité». Dans ce contexte, il a indiqué que le cadre réglementaire a été renforcé par des textes et procédures, tenant en compte des instruments internationaux et des codes de l'AIEA, notamment la Convention sur la protection physique des matières nucléaires et son amendement de 2005, la Convention sur la répression des actes de terrorisme nucléaire et l'adhésion à l'initiative glo-

bale de lutte contre le terrorisme.

«Un programme de travail de sécurisation des sources radioactives de haute activité a été engagé avec l'Aiea, tandis que le Plan intégré d'appui à la sécurité nucléaire est en voie de finalisation. De même qu'a été créé l'Institut algérien de génie nucléaire (Iagn), avec le concours de l'Aiea pour valoriser les compétences nationales dans les domaines de la sûreté et sécurité nucléaire y compris radiologique», a-t-il encore rappelé. M. Yousfi a également indiqué que le Code pénal a été amendé pour criminaliser les actes malveillants visant les matières radioactives ainsi que les actes de terrorisme nucléaire.

«Au plan régional, il a précisé qu'un centre pour la région africaine et arabe a été mis en place en février 2012 au titre des centres d'appui et de formation à la sécurité nucléaire du réseau de l'Agence, ajoutant que l'Algérie abrite aussi le secrétariat régional pour l'Afrique du nord des centres d'excellence sur les risques nucléaires, radiologiques, biologiques et chimiques, initiés par l'Union européenne. «L'Algérie se déclare prête à poursuivre ses efforts en matière de sûreté et de sécurité nucléaire en veillant également au renforcement de la libre circulation des flux de connaissances scientifiques et techniques et au transfert des équipements et technologies indispensables au progrès et au développement socio-économique, dont nos pays ont besoin», a affirmé le Premier ministre par intérim.

M. Yousfi a conclu son intervention en déclarant que «rien ne saurait justifier une quelconque entrave au droit inaliénable à l'utilisation pacifique de l'atome, garanti par le TNP, dès lors que sont respectés les engagements en matière de non-prolifération».

ENERGIE

Signature d'un contrat de réalisation d'un système de comptage intelligent de gaz

Un contrat portant études de réalisation d'un système de comptage intelligent de gaz a été signé lundi à Alger entre le groupe Sonelgaz et la Direction générale de la recherche scientifique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Le projet de réalisation d'un système de comptage intelligent de gaz au profit de Sonelgaz vise à rationaliser la consommation et assurer des éléments de sécurité plus élaborés.

Il sera directement lié au Centre de recherches et de développement de l'électricité et du gaz, aux producteurs de gaz et aux clients. Selon le P-DG de Sonelgaz, Nouredine Bouterfa, le projet s'inscrit dans le cadre de la politique du groupe relative au développement de la recherche scientifique et la production de compteurs développés informatisés. La phase d'étude s'étalera sur 30 mois tandis que l'entreprise de fabrication de compteurs d'El Eulma procédera à la fabrication puis l'expérimentation du nouveau sys-

tème sur une période allant de 6 mois à une année avant la commercialisation du produit par la société de transport du gaz. «Nous continuons, depuis les années 80, d'importer de l'étranger les compteurs malgré l'existence de l'unité de production des compteurs d'El Eulma suivant un modèle classique», a relevé M. Bouterfa, d'où l'intérêt, a-t-il dit, de s'ouvrir sur de nouvelles connaissances afin de produire des compteurs qui répondent aux besoins des entreprises.

Pour sa part, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur, Hafidh Aoureg, a indiqué que les phases d'études et de réalisation seront évaluées tous les 5 mois, ajoutant que ce système permettra de réduire la consommation de gaz, de moderniser la distribution et assurer des applications plus sécurisées aux usagers.

UKRAINE:

La monnaie chute, les négociations s'intensifient avec le FMI

La monnaie ukrainienne chutait lundi et revenait à ses niveaux de fin février, alors que Kiev intensifie ses négociations d'urgence avec le FMI pour éviter la faillite et que les tensions avec Moscou s'accentuent.

La hrynia chutait de 2,3% à 10,80 hryniyas pour un dollar sur le marché des changes, alors qu'elle se vendait jusqu'à 11,2 hryniyas pour un dollar sur le marché interbancaire.

La devise, qui a perdu un quart de sa valeur depuis le début de l'année, avait déjà plongé à ces niveaux fin février après les affrontements qui ont fait des dizaines de morts à Kiev et conduit à la fuite en Russie de M. Ianoukovitch. Elle s'était ensuite reprise avant de rechuter violemment depuis plusieurs jours.

Cette chute intervient également alors que le gouvernement de transition



mène de difficiles négociations avec le Fonds monétaire international afin d'obtenir une aide vitale.

Une mission du FMI se trouve depuis le 4 mars en Ukraine, qui lui demande au moins 15 milliards de dollars pour éviter la faillite.

La phase de diagnostic sur les besoins réels de Kiev s'est achevée le 14 mars et les représentants du Fonds négocient depuis les conditions d'un prêt. Jeudi, l'institution présidée par Christine Lagarde a fait état "d'importants progrès" mais a souligné qu'il "restait du travail", indiquant espérer conclure sa

mission mardi.

Signe que les discussions sont entrées dans une phase cruciale, le Premier ministre Arseni Iatseniouk a renoncé à se rendre au sommet des grandes puissances du G7 lundi et hier à La Haye pour se concentrer sur les négociations.

Le FMI demande à Kiev des mesures d'austérité et notamment une réduction des subventions sur les prix du gaz pour la population, estimant que ces dernières représentent 7% du produit intérieur brut et profitent aux plus riches, les plus gros consommateurs.

mission mardi.

Signe que les discussions sont entrées dans une phase cruciale, le Premier ministre Arseni Iatseniouk a renoncé à se rendre au sommet des grandes puissances du G7 lundi et hier à La Haye pour se concentrer sur les négociations.

Le FMI demande à Kiev des mesures d'austérité et notamment une réduction des subventions sur les prix du gaz pour la population, estimant que ces dernières représentent 7% du produit intérieur brut et profitent aux plus riches, les plus gros consommateurs.

Le Japon va offrir jusqu'à 1 milliard d'euros d'aide à l'Ukraine

Le Japon est prêt à offrir jusqu'à 1 milliard d'euros d'aide à l'Ukraine, a confirmé hier le gouvernement dirigé par Shinzo Abe, lequel participait lundi et hier à un sommet du G7 à La Haye.

M. Abe a fait partie de cette intention aux dirigeants des six autres pays membres (Etats-Unis, Allemagne, Canada, France, Grande-Bretagne, Italie) qui se sont en outre entendus pour sanctionner la Russie en annulant un G8 qui était programmé à Sotchi, pour le remplacer par un G7 à Bruxelles.

"Il est extrêmement important que chaque pays de la communauté internationale apporte sa contribution afin que l'Ukraine, en proie à une confusion politique qui aggrave sa situation économique, puisse redevenir stable", a expliqué à Tokyo le secrétaire général du gouvernement, Yoshihide Suga.

Dans ce contexte, le Premier ministre a annoncé que le Japon allait fournir une aide économique d'un montant qui pourrait atteindre 150 milliards de yens (1,06 milliard d'euros), à condi-

tion que le gouvernement ukrainien passe un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour la mise en œuvre de réformes économiques", a précisé M. Suga.

Vendredi dernier M. Abe avait déjà insisté devant le Parlement japonais sur l'importance de voir la situation économique de l'Ukraine s'améliorer "pour que la crise politique soit résolue de façon pacifique". Le soutien financier envisagé prendra le cas échéant plusieurs formes (aide en équipements, via le

FMI, etc.). M. Abe avait aussi confirmé vendredi étudier une extension des sanctions déjà prises par le Japon mais pour le moment limitées à la suspension de diverses négociations bilatérales en cours ou en projet avec la Russie.

Lors de la réunion extraordinaire à La Haye, le G7 a pour sa part menacé Moscou de punitions plus sévères. Après un deuxième jour de sommet hier, M. Obama devait tenir une conférence de presse avec le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte.

PÉTROLE

Les cours du pétrole en baisse en Asie

99,36 USD

Les cours du pétrole s'affichaient en baisse hier matin en Asie, dans l'attente de l'annonce d'une nouvelle hausse des stocks hebdomadaires de brut aux Etats-Unis.

Le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mai cédait 24 cents à 99,36 dollars US, et le baril de Brent de la mer du Nord, même échéance, lâchait 30 cents à 106,51 USD.

Les prix continuaient de pâtrir d'un indicateur décevant sur l'économie chinoise, publié la veille, qui faisait état d'une contraction de la production manufacturière en mars, signe supplémentaire d'un ralentissement de la deuxième économie mondiale et deuxième consommatrice de brut.

Le marché attend la publication, mercredi, du rapport hebdomadaire du département américain de l'Energie (DoE) sur les stocks américains de pétrole et les analystes tablent sur une nouvelle hausse.

En cas d'un nouveau gonflement de ces stocks, il s'agirait de leur dixième semaine consécutive de hausse. Ils ont progressé de 26 millions de barils depuis janvier, ce qui pèse sur les cours du brut.

Les craintes d'une fermeture prolongée du Houston Ship Channel, un important couloir de navigation du port de Houston, au Texas (sud) survenue ce week-end à la suite d'une collision entre une barge et un navire, pro-

voquent une volatilité des cours, note Kenny Kan, analyste chez CMC Markets à Singapour.

Cette fermeture temporaire "pourrait ne pas avoir un impact tangible sur les stocks" rapportés mercredi, mais "elle a provoqué beaucoup de volatilité", ajoute-t-il.

Le veille, le baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en mai avait gagné 14 cents, à 99,60 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Ny-mex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai avait fini à 106,81 dollars sur l'International Exchange (ICE), en baisse de 11 cents.

Oman lance un projet pétrochimique de 2,6 milliards d'euros

Le sultanat d'Oman a lancé dimanche un important projet pétrochimique dans le cadre de deux contrats d'un montant total de 2,6 milliards d'euros (3,6 milliards de dollars) pour la réalisation d'une usine de production de polyéthylène et de polypropylène.

L'usine sera construite à Sohar, à 200 km au nord de la capitale Mascate, a précisé Musab al-Mahrughi PDG de la compagnie d'Etat Oman Oil Refineries and Petroleum Industries Compagny.

La construction doit démarrer en 2015 alors que le début de la production est prévu pour 2018, avec une capacité annuelle de 1,4 million de tonnes.

La réalisation de cette unité baptisée Liwa Plastic Project (LPP) a été accordée à la firme Engineers India Limited, basée à New Delhi, et à la Chicago Bridge and Iron Company, qui opère à partir de La Haye.

Pour M. Mahrughi, le LPP fait partie de trois grands projets que sa compagnie s'apprête à réaliser dans les cinq prochaines années, pour un investissement de 7 milliards de dollars, dont 70% seraient réunis auprès de banques nationales et internationales.

Le deuxième projet consiste à réhabiliter la raffinerie de Sohar afin d'augmenter de 70% sa production, pour répondre aux besoins du marché local.

Le troisième projet permettra de relier cette raffinerie à celle de Mina al-Fahal à Mascate par un oléoduc de 280 km, alors que les produits pétroliers et les carburants sont actuellement transportés par camions.

Oman, qui n'est pas membre de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), produit 935 000 barils de brut par jour, nettement moins que les autres pays du Golfe.

CHINE

La production manufacturière chinoise au plus bas depuis 8 mois

La production manufacturière en Chine s'est à nouveau contractée en mars, atteignant son plus bas niveau en huit mois, selon un indicateur provisoire publié lundi par la banque HSBC.

L'indice PMI des directeurs d'achat calculé par HSBC dans la deuxième économie mondiale atteint 48,1 en mars, contre 48,5 en février.

Un chiffre supérieur à 50 marque une expansion de l'activité manufacturière, tandis qu'un indice inférieur à ce seuil signale une contraction.

Cet indicateur pour mars «indique que le rythme de la croissance en Chine a continué à ralentir», a commenté Qu Hongbin, économiste à HSBC à Hong Kong, dans un communiqué accompagnant les chiffres.

«Cette faiblesse générale est liée à un repli de la demande intérieure», a-t-il ajouté.

«Nous nous attendons à ce que les autorités à Pékin prennent une série de mesures pour stabiliser la croissance», a conclu M. Qu. La Chine a enregistré 7,7% de croissance économique en 2013, un chiffre stable par rapport à 2012, année où elle avait enregistré sa plus faible performance en 13 ans. Après un net ralentissement de l'économie au premier semestre de l'année 2013, Pékin avait adopté en juillet des mesures de relance, notamment fiscales: celles-ci avaient permis un sursaut de l'activité, mais qui s'est avéré momentané.

APS

ENTREPRISES

Des professionnels déplorent le vide juridique pour une lutte "efficace" contre la contrefaçon

Des participants à un séminaire international sur la contrefaçon ont déploré lundi à Alger des "failles" juridiques qui entravent une lutte "efficace" contre ce phénomène, tout en appelant à l'élaboration d'un texte de loi unique pour faire face. Selon Nawfel Hacini, avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle, il existe "des failles et un vide juridiques" en matière de lutte contre ce phénomène transnational malgré la signature, par l'Algérie, de plusieurs conventions dans le domaine de la protection de la marque.

Ce juriste se plaint surtout de la lenteur des procédures liées à la lutte contre la contrefaçon au niveau des tribunaux estimant que ces formalités prennent dans certains cas plus de quatre ans causant ainsi des pertes aux propriétaires des marques.

"Durant la procédure judiciaire, les propriétaires subissent des pertes énormes sur le plan financier et sur la notoriété de la marque au moment où les contrefauteurs continuent toujours de fabriquer des produits contrefaçons", a-t-il affirmé.

En outre, ajoute M. Hacini, les magistrats chargés de ce genre d'affaires ne sont pas spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle pour connaître tous les modes opératoires suivis par les contrefauteurs.

Pour cet avocat, un texte de loi unique élaboré par tous les intervenants dans le processus de lutte est nécessaire pour faire face à ce phénomène qui pris des proportions alarmantes en Algérie ces dernières années. La Direction générale des Douanes (DGD) avait déjà demandé aux autorités publiques d'élaborer une loi unique et spécifique qui définit clairement la contrefaçon, les acteurs chargés d'y faire face, le champ d'intervention de chaque acteur et les sanctions à appliquer.

"Il est nécessaire de revoir le dispositif actuel de lutte pour l'adapter au contexte économique de l'Algérie, caractérisé par l'existence d'un commerce informel, afin de rendre la lutte contre la contrefaçon transparente et efficace", avait indiqué récemment à l'APS Fadila Ghobane, sous directrice chargée de la lutte contre la contrefaçon à la DGD.

Un comité interministériel regroupant les Douanes, le secteur du Commerce, la Sécurité nationale et la Gendarmerie sera installé prochainement pour l'élaboration de ce texte.

De son côté, le Directeur général de l'Organisation algérienne d'accréditation (Algérac), Noureddine Boudissa, estime que le dispositif juridique de lutte contre la contrefaçon doit être accompagné par une réelle structure de qualité qui permet de définir la conformité ou la non conformité d'un produit.

"On ne peut pas parler de lutte contre la contrefaçon sans une infrastructure de qualité qui n'est pas encore disponible en Algérie", a-t-il indiqué tout en déplorant le manque d'outils de mesure comme la métrologie et les laboratoires d'essais nécessaires pour déterminer la qualité des produits.

"Les infrastructures de qualité en Algérie comme l'Institut national de la propriété intellectuelle (Inapi), l'Établissement national du contrôle technique (Enact) et l'Institut algérien de normalisation (Inor) ont besoin d'une réelle mise à niveau pour accomplir correctement leurs missions", estime M. Boudissa.

En 2013, les Douanes ont saisi 378 208 produits contrefaçons contre 781 653 articles en 2012, soit une baisse de 51,6%, sans refléter pour autant un recul du phénomène de la contrefaçon.

Plus de sept millions d'articles contrefaçons ont été saisis durant les sept dernières années par les Douanes, soit une moyenne d'un million d'articles par an.

APS

BAB EZZOUAR

15 ans de prison pour vol et meurtre

Farida âgée de 38 ans n'arrivera jamais chez elle vivante. Sa famille l'attendra trois jours avant de recevoir la terrible nouvelle que leur fille a été assassinée ! Une enquête est immédiatement ouverte, qui dure plusieurs mois et qui finit par mener les enquêteurs à Salim.



A. Ferrag

Salim est arrêté, mais niera les griefs retenus contre lui. Pressé de questions, il avoue finalement son acte.

Salim âgé de 36 ans, est un alcoolique et un drogué, il fut attiré par les bijoux et le sac de Farida, il décida de les lui voler.

Salim tire un couteau et porta plusieurs coups de couteau dans différentes parties du corps, continuant de frapper jusqu'à ce que mort s'ensuive. Farida rend l'âme sur le champ. Au cours du procès, Salim reconnaît tous les faits retenus contre lui. L'accusé a été convaincu d'avoir tué volontairement Farida.

Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, Salim avait un casier judiciaire bien chargé. Prenant la parole, le représentant

du ministère public, mettant l'accent sur la gravité des faits, requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle à l'encontre de l'accusé.

L'avocat de Salim tente de minimiser la gravité des faits et réclame des circonstances atténuantes en axant sa plaidoirie sur la vie misérable de l'accusé. Après quelques heures de délibérations, le jury rendra son verdict : l'accusé déclaré coupable est condamné à 15 ans de prison ferme.

ORAN:

Des peines de 2 à 10 ans de prison ferme requises dans l'affaire des «faux diplômes»

Des peines allant de deux à dix ans de prison ferme ont été requises à l'encontre de prévenus jugés lundi à Oran dans le cadre du procès de l'affaire des «faux diplômes».

Une centaine d'individus, dont des étudiants et employés de l'université, ont comparu devant le tribunal pénal d'Oran au cours de cette audience visant à déterminer la part de responsabilité de chacun des mis en cause.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a réclamé en outre trois (3) ans de prison ferme pour six employés de l'administration universitaire.

Boumediene, principal accusé dans cette affaire pour avoir joué un rôle intermédiaire ayant permis le placement illégal de non bacheliers au sein de l'université des «faux diplômes».

Déclaré en délit de fuite au lendemain de la révélation de cette affaire en 2013, cet individu, âgé de 57 ans, avait été appréhendé à l'étranger et remis à la justice algérienne en vertu d'un mandat d'arrêt international.

Le magistrat représentant le parquet a requis en outre trois (3) ans de prison ferme pour six employés de l'administration universitaire.

donné lieu à la saisie d'une centaine de documents falsifiés.

Le réquisitoire du représentant du ministère public a été suivi des plaidoiries de la défense, alors que le verdict a été mis en délibéré pour une date ultérieure.

Prévu initialement pour le 27 janvier dernier, ce procès avait été ajourné à deux reprises à la demande de la défense au motif de la nécessité, pour des avocats récemment constitués, de prendre bonne connaissance du dossier et définir au mieux leurs mandants.

INONDATIONS À EL-BAYADH: Le wali insiste sur l'attribution rapide des aides pour la restauration des habitations

Le wali d'El Bayadh a insisté, lundi lors d'une réunion consacrée au dossier de l'habitat, sur la nécessité d'accélérer l'opération d'attribution des aides pour la restauration des habitations touchées par les inondations d'octobre 2011 dans la région.

M. Mohamed Laid Khelfi a mis l'accent sur l'urgence de l'octroi de ces aides prévues par l'Etat pour la restauration des habitations endommagées lors de cette catastrophe naturelle, sur la base du recensement établi alors par l'instance du contrôle technique de la construction.

Le wali a expliqué, lors des travaux de l'Assemblée populaire de wilaya

(APW) consacrés au dossier de l'habitat, le retard accusé dans le traitement de ce dossier par l'opération de délimitation précise, par le secteur des Ressources en eau, des zones exposées aux risques d'inondations, sur les deux berges de Oued-Deffia à El-Bayadh.

Il signalé que "cette dernière (opération de délimitation) étant finalisée, il appartient d'attribuer les aides financières destinées à la restauration des bâtisses endommagées".

L'instance de contrôle technique de la construction avait classé 529 bâtisses dans la catégorie Vert-2, en plus

418 habitation "Orange-3", et 305 autres "Orange-4", soit un total de 1.252 habitations éligibles à une aide pour la restauration, selon la direction du logement et des équipements publics (DLEP) de la wilaya.

Une enveloppe de 418 millions DA a été consacrée à cette opération de délimitation, a-t-on fait savoir. La récente étude a délimité les zones exposées aux risques d'inondations d'Oued-Deffia sur une longueur de 2,8 km et une largeur variant entre 33 et 176 mètres, selon les contraintes topographiques du terrain, a rappelé le directeur des ressources en eau de la wilaya, Abderrahmane Arrabi.

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les TIC peuvent être d'une grande aide dans la gestion des catastrophes naturelles et humaines

La gestion des catastrophes naturelles avec des moyens technologiques sophistiqués permet de gagner plus de temps et de sauver davantage de vies, ont souligné des spécialistes en recherche informatique et technologique.

Sonia Belaïdi

Lors de la première Conférence internationale sur le thème « L'information et la gestion des catastrophes naturelles », organisée, hier, par le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (Cerist), le Dr Nadia Nouali a mis l'accent sur la nécessité de se doter des moyens technologiques pour mettre en place les plans de sauvetage.

« Les nouvelles technologies peuvent être un atout majeur dans la gestion des catastrophes naturelles et humaines. Elles permettent un gain de temps important dans le sauvetage des vies, par la réduction de durée de transmission des informations et la géo-localisation des victimes », a-t-elle indiqué.

Les TIC permettent de donner l'alerte sur les catastrophes au bon moment et de mieux organiser les secours et les interventions pour minimiser les pertes humaines et matérielles, a ajouté cette spécialiste.

Parmi les outils technologiques qui peuvent être utilisés, la chercheuse a cité les communications Internet Protocol (IP), le haut débit sans fil (Wifi et téléphone), la vidéo et

l'audio-numérique ainsi que les technologies des bases de données.

Des chercheurs étrangers qui interviennent lors de cette rencontre ont souligné à ce sujet que l'utilisation des technologies dans l'atténuation et la préparation aux catastrophes a émergé dans de nombreux projets de recherche et de développement dans le monde.

Ces nouvelles formes de technologies peuvent aussi être utilisées comme instrument dans la prévention et la réduction des risques de catastrophes.

Le recours aux outils techniques innovants dans la gestion d'un séisme, incendie ou inondation permet de faire des économies en matière d'infrastructures, de matériels et de dégâts matériels.

Des exemples concrets d'application des nouvelles technologies dans le management de catastrophes ont été réalisés par des équipes de Protection civile, dans les cas d'extinction d'incendie, d'inondation et de séisme.

Les organismes munis d'outils de lancement d'alerte ont pu éviter de gros dégâts grâce à l'intervention rapide des services de Protection civile et de la sécurité nationale.

De nombreuses vies ont été sauvées par prodiguer en temps voulu les premiers soins et l'hospitalisation prompte des blessés.

Les infrastructures et les organismes touchés par ces catastrophes ont également amorti les dégâts et récupérés leurs matériels et leurs données. La chercheuse Imene Benkhilfa a souligné, lors de son intervention, que les nouvelles technologies pouvaient être utilisées en amont et en aval de chaque catastrophe, pour la connaissance et la préparation aux séismes et inondations dans un premier temps et pour l'atténuation des dégâts causés par ces catastrophes. Mme Benkhilfa a donné comme exemple de systèmes technologiques celui des systèmes d'alerte sur les incendies, fuite de gaz ou de produits toxiques et d'inondations. Des systèmes de géo-localisation via le web sont aussi des éléments technologiques intéressants à exploiter, selon la spécialiste en nouvelle technologie. A ce sujet, des solutions TIC ont été développées par le Cerist en partenariat avec la Protection civile à travers des applications en cas de catastrophes, ont fait savoir les intervenants.

Concernant la baignade dans les réserves d'eau, «un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national non sans provoquer des morts annuellement», 204 cas de décès ont été enregistrés et cela malgré les actions de sensibilisation menées par la direction générale de la Protection civile.

POMPIERS

Regroupement aujourd'hui à Aïn Témouchent des directeurs de la Protection civile de l'Ouest et du Sud

Dans le cadre de la préparation de la campagne estivale 2014, la direction générale de la Protection civile organise aujourd'hui à Aïn Témouchent le 2^e regroupement régional des directeurs de la Protection civile de 23 wilayas de l'ouest et du sud du pays, indique l'institution dans un communiqué.

Au cours de ce regroupement, les bilans de l'année 2013 relatifs au dispositif de surveillance des plages et baignades, de prévention et de lutte contre les feux de forêt et palmiers notamment sur les volets préventifs, organisationnels et opérationnels seront étudiés «afin de mettre en évidence les difficultés rencontrées et prendre des dispositions pour préparer et améliorer les plans d'actions pour la prise en charge de la campagne estivale 2014», précise-t-on.

La Protection civile rappelle que le volume d'activité durant cette période de l'année est «très important puisqu'il faut faire face et couvrir plusieurs risques (feux de forêt-plages-accidents de circulation-environnement scorpionique etc.)».

Durant l'année 2013, les unités de la Protection civile ont eu à intervenir pour l'extinction de 21.253 incendies de forêt, maquis, broussaille, récolte, palmeraies et arbres fruitiers.

Par ailleurs, 22 colonnes mobiles ont été mobilisées dans le cadre du dispositif de lutte contre les feux de forêt, réparties au niveau des wilayas classées risque élevé.

En ce qui concerne le dispositif de surveillance des plages, 48 429 interventions ont été enregistrées au niveau des 369 plages autorisées à la baignade et qui ont permis de sauver de la noyade 33 831 personnes, 12 364 personnes soignées sur place et 89 cas de décès dont 63 au niveau des plages interdites ont été enregistrés.

Concernant la baignade dans les réserves d'eau, «un phénomène qui ne cesse de se généraliser à travers le territoire national non sans provoquer des morts annuellement», 204 cas de décès ont été enregistrés et cela malgré les actions de sensibilisation menées par la direction générale de la Protection civile.

**CONTREBANDE
40 tonnes de farine et divers produits saisis à Timiaouine par les éléments de l'Armée nationale populaire**

Une quantité s'élevant à quarante (40) tonnes de farine et divers produits destinés à la contrebande a été saisis samedi dernier par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), dans la région de Timiaouine à Bordj Badji Mokhtar, a indiqué lundi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Un détachement de l'ANP relevant de la 6e région militaire soutenu par les éléments de la Gendarmerie nationale et des Douanes algériennes, ont réussi à saisir, lors d'une patrouille mixte à environ 5 km au sud-ouest de Timiaouine dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, une quantité s'élevant à quarante (40) tonnes de farine et divers produits destinés à la contrebande», précise-t-on de même source.

Durant la même opération, cinq camions sans papiers ont été également saisis,

ORAN

Ouverture du 10^e Salon international «SIEE Pollutec Algérie 2014»

La 10^e édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau (SIEE Pollutec Algérie 2014) a été ouverte, lundi, à Oran, en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Près de 320 exposants de 20 pays sont présents à ce Salon qui se tient au Centre des conventions «Mohamed-Benahmed» pour une durée de quatre jours.

Cette manifestation dévenue, selon les organisateurs, un rendez-vous annuel incontournable pour tous les professionnels de l'eau en Algérie,

propose cette année une offre diversifiée d'équipements, de technologies et de services concernant l'ensemble du cycle de l'eau. «Cette édition sera aussi l'occasion de faire le bilan d'une décennie exceptionnelle en termes d'investissements et de travaux dans le pays et des besoins restants à couvrir», a-t-on encore souligné de même source. Le salon sera marqué par l'organisation de la 10^e Conférence sur l'eau, élaborée et animée par les cadres du ministère des Ressources en eau sur les thèmes abordant l'assainissement, la gestion et la protection des

ressources, l'amélioration du service public et la réutilisation des eaux épurées. Le programme prévoit des communications traitant, entre autres, des thèmes variés comme «La ressource humaine, levier de développement du secteur», «Le Programme Eau II en appui à la modernisation du secteur de l'eau en Algérie», «L'amélioration des compétences dans le secteur de l'eau», «L'expérience algérienne en matière de gestion déléguée de l'eau», qui seront animées par des experts en la matière. Cette conférence, qui s'étalera sur trois jours,

permettra de prendre connaissance des politiques conduites, des projets en cours, des expertises acquises ainsi que l'expression des besoins en matière de technologies, de formation, de partenariat, de financement et autres. Elle constituera également l'occasion d'échanges et de débats sur les expériences diverses et les modèles de partenariat existants ou à créer, a-t-on ajouté. La précédente édition, organisée en mai 2013 à Oran, a enregistré la participation de 313 exposants nationaux et étrangers, rappelle-t-on.

USA

Les jeux vidéo provoquent de l'agressivité chez les enfants et adolescents

Les enfants et adolescents jouant régulièrement aux jeux vidéo ont plus de pensées et de comportements agressifs, selon une étude menée avec plus de 3 000 participants publiée lundi aux Etats-Unis. Cette recherche a été conduite à Singapour pendant trois ans avec des enfants âgés de 8 à 17 ans (11 ans d'âge médian) dont 73% étaient des garçons. Elle paraît dans la dernière livraison du *Journal of the American Medical Association (JAMA) Pediatrics*. Ils ont répondu à une série de questions, dont le nombre d'heures par semaine passées à jouer à ces jeux, leurs jeux-vidéos favoris, et s'ils avaient frappé quelqu'un qui les aurait provoqué ou rendu furieux. On a aussi demandé aux participants s'ils avaient parfois révélé sur quelqu'un ou de lui faire mal. "Cette étude révèle que le fait de jouer souvent à des jeux vidéo accroît à long terme les comportements agressifs quels que soient le sexe, l'âge, le degré d'agressivité initial des sujets et l'intervention des parents", écrit Douglas Gentile, de l'Université d'Iowa, le principal auteur de ces travaux.

Ces résultats solides illustrent les effets de ces jeux vidéo sur le degré d'agressivité dans toutes les cultures et à tous âges, ajoute-t-il. Les enfants les plus jeunes comme les plus âgés "ont été affectés de manière significative par les jeux vidéo violents et l'étude suggère que ceux qui commencent plus tôt pourraient être plus enclins à avoir des pensées agressives. Ces résultats sont cohérents avec les théories selon lesquelles un des éléments clés du développement des enfants de six à huit ans est l'apprentissage social et des normes culturelles telles que le rejet de l'agressivité. Une grande partie de ces valeurs sont normalement acquises quand les enfants parviennent à l'adolescence.

Dans la mesure où un grand nombre de jeunes et d'adultes jouent aux jeux vidéos -- plus de 90% des jeunes Américains -- "améliorer notre compréhension de leurs effets est un objectif important de la recherche avec des implications pour la santé publique et des stratégies d'intervention pour en réduire l'impact négatif", soulignent ces chercheurs. Cependant, pour le professeur Patrick Wolfe, expert en statistiques à l'University College à Londres "les auteurs de cette étude suggèrent mais ne démontrent pas que les jeux vidéo violents influencent des comportements agressifs en développant avec le temps une attitude mentale agressive". "Il est important de souligner que ce qu'ils ont mesuré ce sont des réponses à des questions quant à des comportements agressifs, pas des comportements agressifs en soi", ajoute-t-il dans un communiqué.

GLISSEMENT DE TERRAIN AUX ETATS-UNIS 14 morts, 108 recherchés

Six corps ont été repêchés, lundi après-midi, de l'énorme coulée de boue survenue samedi dans l'Etat de Washington (Nord-Ouest), portant à 14 le nombre de morts, ont indiqué les autorités locales. Un précédent bilan faisait état, lundi matin, de 8 victimes. Malgré les efforts intenses des secouristes, aucun survivant n'a été trouvé depuis samedi, déplorant les autorités qui avaient indiqué avoir reçu des rapports préliminaires sur 108 personnes portées disparues, et que le nombre pourrait ainsi augmenter. Au moins sept personnes sont toujours hospitalisées, dont un bébé de six mois qui se trouve dans un état critique, précise la même source, qui fait partie de craintes de nouveaux glissements de terrain dans cette région. Le drame a été engendré par l'effondrement d'une colline surplombant la communauté rurale d'Oso, au nord-est de Seattle sur une rivière voisine, causant une coulée de boue dévastatrice qui a également détruit quelque 35 maisons.

MALAISIE-AUSTRALIE-CHINE

Les recherches du vol MH370 suspendues pour cause de mauvais temps

Les recherches aériennes et maritimes du vol MH370 tombé dans l'océan Indien ont été suspendues hier du fait de mauvaises conditions météorologiques, a annoncé l'autorité australienne de secours maritime (AMSA).

"L'AMSA a évalué les risques et décidé que les conditions météorologiques actuelles rendraient toute recherche aérienne et maritime dangereuse et feraient courir un risque à l'équipage. L'AMSA a donc décidé de suspendre toutes les opérations de recherche maritimes et aériennes pour aujourd'hui (mardi)", a indiqué l'autorité australienne. Des vents violents de plus de 80 kilomètres heure balayaient la zone de recherches, accompagnés de fortes pluies et d'un plafond nuageux bas, entre 60 et 150 mètres, a précisé un communiqué.

La décision de suspendre les recherches arrive



quelques heures seulement après la confirmation par les autorités malaises que l'avion disparu s'est abîmé dans l'océan Indien, faisant perdre espoir aux proches des 239 passagers de l'appareil, sans cependant faire la lumière sur les circonstances de sa disparition. Le Premier ministre malaisien Najib Razak a indiqué lundi soir qu'une nouvelle lecture des observations satellites de la trajectoire du Boeing 777 de Malaysia Airlines conduisait aux eaux houleuses situées au large des côtes occidentales de l'Australie, loin de toute piste d'atterrissement. Les espoirs de retrouver hier des débris de l'appareil disparu se sont renforcés après la découverte lundi, par un avion militaire australien, de deux nouveaux objets, l'un vert et circulaire, l'autre orange et rectangulaire.

Un peu plus tard dans la journée, un avion militaire Ilouichine-76 chinois avait repéré des objets de "carrés et blancs", suite à des informations et images satellites fournies par l'Australie, la Chine et la France dans les derniers jours et qui mon-

traient des objets non identifiés dans le sud de l'océan Indien. Dix avions venant d'Australie, des Etats-Unis, de Nouvelle-Zélande, de la Chine et du Japon scrutaient lundi le vaste océan à la recherche du Boeing 777, accompagnés, sur les flots, d'un navire logistique de la Marine australienne, le *HMAS Success*, équipé d'une grue lui permettant d'accrocher puis de remorquer des débris de taille imposante. L'AMSA a indiqué que le *Success* avait dû quitter la zone des recherches tôt hier matin en attendant que la houle, avec des vagues allant jusqu'à quatre mètres, se calme. "La nuit dernière, le *HMAS Success* a tenté de localiser les objets aperçus par un avion RAAF P3 Orion", a indiqué l'autorité australienne. "Une modélisation de la dérive (de l'avion) a été entreprise afin de seconder les efforts de recherche. Le *HMAS Success* n'est pas parvenu à identifier les objets", a-t-il été précisé.

OMS

7 millions de morts en 2012 liés à la pollution de l'air

Quelque 7 millions de personnes sont décédées en 2012 en raison de la pollution de l'air, selon une étude publiée hier par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

"Globalement, plus de 7 millions de morts sont attribuables aux effets des pollutions de l'air extérieure et domestique, et les régions de l'Asie et du Pacifique sont les plus touchées", avec 5,9 millions de décès, indique l'OMS dans son étude.

Ces chiffres sont en forte progres-

sion par rapport à la précédente étude qui datait de 2008, en raison d'un changement de méthodologie, et sont "choquants et plutôt inquiétants", selon les mots du Dr Maria Neira, directrice du département de la santé publique à l'OMS.

"La pollution de l'air est désormais le facteur environnemental le plus important affectant la santé, tout le monde est touché, que ce soit dans les pays riches ou dans les pays pauvres", a-t-elle ajouté. En 2012, 3,7 millions de

personnes sont décédées en raison d'effets liés à la pollution extérieure et 4,3 millions en raison de la pollution de l'air domestique, soit concrètement les fumées et émanations liées aux appareils de cuisson, chauffage au bois ou au charbon, ou les instruments de chauffage. En 2008, lors de la précédente étude, l'OMS avait dénombré 3,2 millions de morts au total dûs à la pollution de l'air, dont 1,3 million dûs à la pollution extérieure, et 1,9 million dû à la pollution domestique.

NSA

Vers une fin de la collecte massive de données téléphoniques

L'administration du président Barack Obama prépare un plan législatif pour mettre fin à la collecte massive et controversée de données téléphoniques par l'Agence nationale de sécurité (NSA), ont rapporté des médias américains lundi. Selon ce plan, la "NSA mettrait fin à la collecte systématique de données sur les habitudes téléphoniques des Américains", a écrit le *New York Times* sur son site internet, citant des responsables anonymes de l'administration.

"Les enregistrements resteraient entre les mains des compagnies de téléphonie, à qui on ne demanderait pas de conserver les données plus longtemps que la durée normale. Et la NSA n'aurait accès à des enregistrements spécifiques qu'avec la permission d'un

jugé utilisant un nouveau type de décision de justice", a ajouté le *New York Times*.

Des documents fournis par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden révélant l'ampleur des programmes d'espionnage américains ont fait scandale aux Etats-Unis et dans le monde entier.

Des responsables ont défendu leurs méthodes de renseignement, arguant qu'elles sont nécessaires pour lutter contre le terrorisme, mais Barack Obama a ordonné des réformes à la suite de ces révélations. La proposition de l'administration cherchera à prolonger le programme actuel de surveillance pour une nouvelle période de 90 jours. Après cela, indique le *Times*, "selon le plan que l'administration a développé et prône maintenant... (le

programme) subirait ensuite d'importants changements". Ces changements pourraient inclure une durée de rétention des informations par la NSA très réduite. Actuellement, la NSA peut conserver des informations pendant cinq ans.

Et "la proposition de l'administration Obama... introduirait (également) un aspect judiciaire pour déterminer si un niveau de suspicion suffisant est atteint pour un numéro de téléphone particulier, avant que la NSA puisse obtenir les enregistrements correspondants", a signalé le *Times*. Parallèlement à cela, la commission de la Chambre des représentants chargée du renseignement a élaboré un projet de loi bipartite qui mettrait fin à la collecte massive de données

téléphoniques des Américains mais préserverait la capacité du gouvernement d'obtenir des informations sur les espions et terroristes, a pour sa part signalé le *Washington Post*.

"La mesure, qui devait être présentée hier, est voulue comme un compromis", et arrivera juste avant la date butoir fixée par M. Obama à vendredi.

"Nous croyons que cela peut être une solution pour ceux d'entre nous qui veulent préserver d'importantes capacités de sécurité nationale, tout en tenant compte des préoccupations légitimes des nombreuses personnes qui s'inquiètent du potentiel d'abus de la collecte massive des données téléphoniques", a indiqué le législateur Mike Rogers, qui défend les attributions de la NSA. **APS**

ASSASSINAT DE MAURICE AUDIN: Historiens et journalistes en quête de vérité interpellent les autorités françaises

Historiens et journalistes continuent à œuvrer inlassablement pour que la vérité émerge enfin sur les circonstances réelles de l'assassinat du militant communiste Maurice Audin en juin 1957 durant la bataille d'Alger par les parachutistes du général Massu et ne cessent d'interpeller les autorités françaises sur cette question.

La soirée-débat organisée lundi soir à Paris par La Ligue française des droits de l'Homme, le site d'information Mediapart, le quotidien *L'Humanité*, conjointement avec la société des Amis de l'Humanité et les Amis de Mediapart, en présence de Josette Audin, la veuve de Maurice, et des amis du militant anticolonialiste, a été précisément dédiée à cette quête de la vérité qui continue 57 ans après sa mort à tauder l'esprit de sa famille et des chercheurs. A la faveur de cette rencontre, animée par des historiens tels que Gilles Manceron, René Gallois, Alain Ruscio et Malika Rahal, un appel ouvert à signatures a été adressé aux autorités françaises «pour exiger la vérité sur l'assassinat de Maurice Audin, un crime commis au nom de la République pendant la guerre d'Algérie». Dans cet appel, les premiers signataires, considèrent que les informations publiées par le *Nouvel Observateur* en 2012 et les aveux de Paul Aussaresses en 2013 peu avant sa mort, font que les autorités françaises «ne peuvent continuer à se taire».

«Elles doivent permettre aux citoyens d'aujourd'hui de connaître les décisions qui ont permis que se déplient à cette époque en Algérie, un tel arbitraire et une telle violence».

Les signataires affirment que «ce n'est pas seulement une question d'histoire, mais c'est un enjeu civique», soulignant que les documents dont le ministre français de la Défense a remis copie à Josette Audin, le 1^{er} février 2013, «ne contiennent aucun élément essentiel».

Ils appellent par ailleurs les autorités françaises à donner les moyens à une commission d'historiens afin d'accéder à toutes les archives concernées.

Ils précisent que ces archives étaient en possession du ministre



résident d'Algérie, Robert Lacoste, des présidents du Conseil, Guy Mollet et Maurice Bourgès-Maunoury, du commandant en chef de l'Armée en Algérie Raoul Salan et de celui de la 10^e Division parachutiste, Jacques Massu, «afin d'établir les ordres qu'ils ont donné, les pouvoirs qu'ils ont attribués et les dispositifs et les pratiques qui en ont été les conséquences».

Ils ont en outre demandé à la France de solliciter officiellement les autorités algériennes pour effectuer les recherches nécessaires pour retrouver le corps de Maurice Audin dans les lieux présumés de leur enfouissement dans une fosse commune avec ceux de centaines d'Algériens torturés et tués aussi par l'armée française».

Le témoignage recueilli par le journaliste Jean-Charles Deniau auprès du général Aussaresses peu avant la mort de celui-ci, dévoile que Maurice Audin a été enterré par les hommes de Massu et d'Aussaresses, soit dans la fosse entre Koléa et Zéralda, soit dans une ferme proche de Sidi Moussa en Algérie. Reconnaître le «crime d'Etat» que fut l'assassinat de Maurice Audin.

Dans le prolongement de l'Appel des douze, publié le 31 octobre 2000 et des efforts incessants de Josette Audin pour connaître la vérité, dont témoigne encore la lettre qu'elle a envoyé le 24 février dernier au président de la République, par laquelle, à ce jour, «elle n'a pas reçu de réponse», les signataires ont exigé aussi que les hautes autorités françaises «reconnaissent le crime d'Etat que fut l'assassinat de Maurice Audin».

Ils ont également demandé qu'elles reconnaissent aussi «la pratique de la torture et les violations massives des droits de l'Homme, commises par l'armée française durant la guerre d'Algérie».

«L'appel des douze contre la torture en Algérie» a été lancé en 2000, sous le titre «Guerre d'Algérie, devoir de mémoire», par douze personnalités françaises, à la veille de la date-commémorative du déclenchement de la guerre de Libération nationale, le 1^{er} Novembre 1954, pour que la France, en l'occurrence le président Chirac et le Premier ministre Lionel Jospin, condamnent la pratique de la torture et prennent parti sur la question.

Lors de cette soirée le documentaire «Maurice Audin, la disparition» de François Demerleac a été projeté au public, venu nombreux.

Ce documentaire entrechoque des témoignages d'historiens, avocats, et anciens militaires et acteurs de la guerre de libération nationale, dont Henri Alleg, le pourfendeur de la torture à travers son livre-choc «La Question», aux côtés du récit de Josette Audin, pour retracer le contexte de cette disparition et dénoncer la pratique de la torture durant la guerre. Maurice Audin, jeune mathématicien de 25 ans, militant Parti communiste algérien (PCA) a été arrêté le 11 juin 1957 par les parachutistes du général Massu. Torturé au centre de détenzione d'El Biar, son corps n'a jamais été retrouvé.

Le cours de cette soirée-débat, un hommage à par ailleurs, été rendu à l'historien Jean-Luc Einaudi, décédé samedi dernier, des suites d'une fulgurante maladie. Ami du peuple algérien, il fut un militant infatigable pour la vérité sur les massacres de centaines d'Algériens le 17 octobre 1961 à Paris.

Il avait animé à de très nombreuses reprises, des rencontres sur le devoir de mémoire des victimes de ces massacres que les historiens qualifient de «crimes d'Etat».

Hommage aux martyrs de la Révolution algérienne morts un mois de mars

Les moudjahidines Abdelhafid Amokrane et Mohamed Lamkani, compagnons d'armes des chouhada Amirouch, Larbi Benm'hidi et le colonel Lotfi tombés au champ d'honneur un mois de mars, ont rendu hommage à ces derniers pour les sacrifices consentis durant la Révolution.

Le mois de mars est le «mois de la Victoire» mais également le mois des «chouhada de la Révolution», a indiqué le moudjahid Amokrane lors d'une conférence organisée lundi par l'Association Mechaal Echahid à la mémoire de ces martyrs. Citant plusieurs noms parmi les dirigeants morts en mars entre 1957 et 1960 à l'instar de Larbi Ben M'hidi, du colonel Si El Haouas, Amirouch et Lotfi, le moudjahid a rappelé également ceux morts dans les prisons

à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Il a, par ailleurs, mis en exergue les vertus et hauts faits du chahid, le colonel Amirouch, mort en martyr en mars 1959.

Le moudjahid Amokrane a également rendu hommage au chahid Larbi Ben M'hidi, un homme «sage» qui a dirigé la Révolution avec un grand talent jusqu'à son exécution en mars 1957 à Alger par les autorités coloniales.

Parmi les chouhada morts un mois de mars, le moudjahid Lamkani cite son compagnon d'arme le colonel Lotfi et rend hommage à son dévouement et à sa sagesse dans la direction de la Révolution dans la région d'Oran et du sud-ouest où il est mort en martyr le 27 mars 1960.

Un salon du divertissement et des loisirs pour les jeunes de Tlemcen

La direction de la culture de la wilaya de Tlemcen organise depuis le 21 mars jusqu'au 4 avril prochain, un salon du divertissement et des loisirs au profit des jeunes et moins jeunes, profitant actuellement des vacances de printemps. Ce salon, organisé par une entreprise privée d'Oran, en collaboration avec la direction locale de la culture, comprend 18 structures gonflables (châteaux, montagnes et autres jeux), des trampolines, outre un cinéma 3D et un patinoire de glace, véritable attraction qui draine un grand nombre de visiteurs. De nombreux jeunes n'ayant jamais pratiqué ce sport trouvent beaucoup de plaisir à faire leurs premiers pas sur glace, sous la houlette d'une jeune animatrice qualifiée.

Le salon comporte également des structures de restauration et des stands consacrés à des librairies outre une exposition d'art plastique. Les visiteurs auront à découvrir également une grande variété de jeux d'aventure, d'escalade, de tennis interactif et autres moyens ludiques, encadrés par des animateurs spécialisés.

Si pour certains parents, Le salon permet aux enfants de profiter de leurs vacances, d'autres soulignent, par contre, les tarifs «exorbitants» proposés puisqu'il faudrait débourser entre 600 et 1.000 dinars par enfant.

Plus de 850 élèves au festival national du chant scolaire à El-Oued

Plus de 850 élèves, structurés en 32 chorales scolaires issues de 30 wilayas du pays, prennent part à la 19^e édition du festival national du chant scolaire, ouverte lundi à El-Oued.

Placée sous le signe «Ensemble, de la libération à l'édition», cette manifestation qui devra permettre, aux concurrents des trois paliers de l'enseignement scolaire de mettre en valeur leurs talents dans l'entonnement de chants véhiculant un message de sensibilisation et d'éveil.

«Cette œuvre focalise sur le thème «liberté et éducation», sur une durée de 25 minutes, durant lesquelles les

élèves ont chanté le militantisme, la Patrie, la liberté, l'éducation et l'amour», a expliqué Nabil Rezzag Salem.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation nationale a donné lieu à la présentation d'une opérette intitulée «Blindi» (Mon pays) qui trace le parcours militant de la société algérienne depuis la guerre de libération à la période d'éducation et de développement.

«Cette œuvre focalise sur le thème «liberté et éducation», sur une durée de 25 minutes, durant lesquelles les

TIZI-OUZOU: Lancement en juillet prochain des travaux de réalisation d'une salle de spectacle de 3000 places

Les travaux de réalisation d'une salle de spectacle de 3000 places, au niveau du nouveau pôle urbain de Oued Falli de la ville Tizi-Ouzou, seront lancés en juillet prochain, a annoncé lundi le wali, Abdelkader Bouazghi. Ce nouveau projet a été inscrit au profit de la wilaya, au titre d'un programme spécial destiné à renforcer les infrastructures culturelles du chef-lieu de wilaya, a-t-on indiqué. Sur le même site, destiné à devenir un pôle culturel, il est également prévu la réalisation d'un conservatoire de musique et d'un institut supérieur de musique, rappelle-t-on. Ces projets ont été notifiés à la wilaya fin 2013, dans le cadre du programme complémentaire accordé lors de la visite, en juillet de la même année, de l'ancien Premier ministre, Abdelmalek Sellal. La wilaya de Tizi-Ouzou compte actuellement deux salles de spectacles. Il s'agit de celle de la maison de la culture Moulood Mammeri ayant une capacité d'accueil d'environ 600 places et de celle du théâtre régional Kabet Yacine d'une capacité de 800 places.

APS

VITAMINES C ET E : Les suppléments atténuent la réponse musculaire

Des chercheurs norvégiens estiment que certains suppléments de vitamines pourraient altérer la façon dont les muscles répondent aux exercices d'endurance. Des résultats contestés par une partie de la communauté scientifique.

Certains suppléments de vitamines, notamment les vitamines C et E, pourraient rendre les épreuves d'endurance plus difficiles, selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'Ecole norvégienne des sciences du sport à Oslo. Ces produits doivent être utilisés avec précaution car ils peuvent atténuer la façon dont les muscles répondent à l'exercice, expliquent les experts dans la revue *The Journal of Physiology*.

Au cours d'un essai de 11 semaines, les 54 participants à l'étude ont reçu une dose de 1 000 mg de vitamine C et 235 mg de vitamine E ou une pilule de sucre. Ils se sont entraînés jusqu'à quatre fois par semaine, rapporte le site BBC News. Dans les tests de vitesse sur 20 mètres, aucune différence n'a été observée par les chercheurs. Par contre, des échantillons de sang et les résultats des biopsies des tissus des sportifs laissent entrevoir des différences au niveau du développement intérieur des muscles.

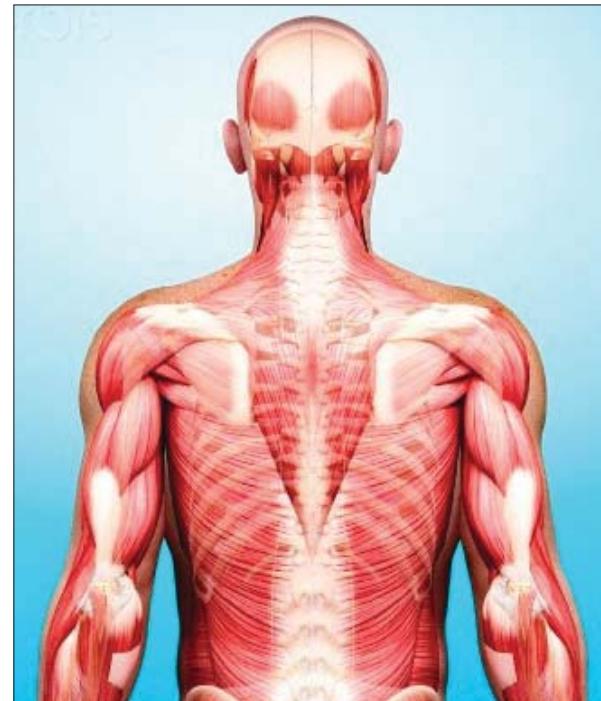
«Chaque cellule musculaire contient de nombreuses mitochondries qui lui confèrent de l'énergie. Les personnes qui prennent des suppléments de vitamines semblent produire moins de mitochondries par rapport à la quan-

tité nécessaire pour faire face à la demande croissante du muscle», explique BBC News.

Une étude qui divise

Certains chercheurs, comme Mike Gleeson, professeur de biochimie à l'université de Loughborough, ne sont pas convaincus par ces travaux. Selon lui, le facteur qui joue un rôle majeur dans la performance sportive est la vitesse avec laquelle le cœur et les poumons reçoivent et distribuent l'oxygène jusqu'aux muscles, pas les mitochondries. D'autres, comme le docteur Emma Derbyshire du service d'information de la santé, ajoutent que les bénéfices de ces suppléments ont été prouvés scientifiquement.

«Adopter une alimentation aussi saine que possible est très important pour les sportifs et les athlètes. Cependant, en cas de programme d'entraînement intense, en particulier chez les personnes qui pratiquent un sport d'endurance, bien manger peut se révéler difficile. Un supplément en multivitamines et en minéraux fournit un moyen d'apporter ces nutriments essentiels, y compris la vitamine C et E, tout en suivant les lignes directrices recommandées» explique-t-elle à BBC News.

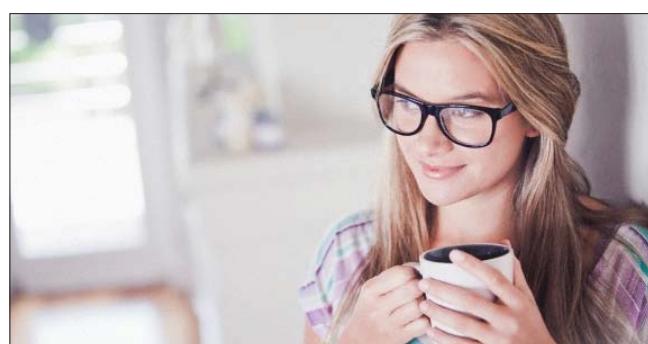


Comment notre cerveau devient-il accro au café ?

Muscles fatigués, irritabilité, maux de tête...les symptômes liés au manque de drogue concerneraient également l'arrêt de la caféine.

«Comme de nombreux médicaments, la caféine est chimiquement addictive. Ce fait a été établi par les scientifiques en 1994, c'est ainsi que le blog spécialisé Surprising Science définit le composant principal de la boisson la plus populaire au monde. L'auteur de l'article a voulu comprendre tous les effets du café sur le cerveau et les conséquences sur notre organisme : «Environ 24 heures après avoir arrêté la drogue, les symptômes de sevrage commencent. Au début, ils sont subtils : la première chose que vous remarquez est une sensation d'un état mental brumeux et un manque de vigilance. Vos muscles sont fatigués, même si vous n'avez pas fait d'effort physique, et vous vous trouvez plus irritables que d'habitude.»

Ces symptômes peuvent ressembler à ceux liés à la prise d'héroïne, de tabac ou d'alcool et pourtant, ce sont ceux que vous devriez ressentir en cas d'arrêt de prise de caféine. «Au fil du temps, un mal de tête lancinant s'installe et vous empêche de vous concentrer sur quoi que ce soit. Fina-



lement, puisque tout votre corps proteste contre l'arrêt de la caféine, vous pourriez ressentir des douleurs musculaires, des nausées et d'autres symptômes pseudo-grippaux», alerte le journaliste Joseph Stromberg.

«Peu de temps après l'avoir consommée, la caféine est absorbée par l'intestin grêle et se dissous dans le sang.

Comme cette substance est composée à la fois d'eau et peut se dissoudre dans les graisses, elle est capable de traverser la barrière hémato-encéphalique et entrer dans notre cerveau», lit-on sur le blog.

Du point de vue structurel, la caféine ressemble beaucoup à une molécule qui est naturellement présente dans notre cerveau, l'adénosine, responsable de la sensation de fatigue.

La caféine peut donc s'intégrer parfaitement dans les récepteurs des cellules du cerveau conçues pour l'adénosine et prendre sa place.

Conclusion : quand les molécules de caféine bloquent ces récepteurs, elles bloquent également la sensation de fatigue, ce qui nous stimule pendant quelques heures et nous rend accros.

Une réaction chimique

Mais comment la caféine peut-elle créer cette dépendance ? La raison principale se trouve dans la façon dont cette substance affecte le cerveau humain, créant un sentiment d'alerte dont les buveurs de café sont avides.

Alzheimer : évitez les œufs frits et le bacon grillé au petit-déjeuner

Les glycotoxines, que l'on trouve en grande quantité dans les aliments frits, augmenteraient le risque de développer la maladie d'Alzheimer, selon une étude.

Bacon, saucisse, pizza, burger, pâtisseries, œufs frits... Ces aliments gras et sucrés mauvais pour la ligne et les artères favoriseraient aussi la survenue de démence comme la maladie d'Alzheimer. L'équipe du professeur Derek Hill de l'University College London vient de publier une étude qui déconseille de manger les aliments riches en glycotoxines, dont la concentration augmente le risque de diabète et de déclin cognitif.

Une alimentation déséquilibrée, riche en sucre (glucose), mais aussi certains modes de cuisson (aliments rôtis, frits) provoque l'augmentation des glycotoxines (ou protéines glyquées) dans le sang. Ce processus de fixation des molécules de glucose sur les protéines de l'organisme, accélère le vieillissement des tissus et favoriserait certaines maladies, comme le confirme cette nouvelle étude anglaise.

Ce lien a été observé au cours de deux expériences impliquant des rongeurs d'une part et un groupe de 93 volontaires âgés de 60 ans d'autre part. Chez les souris, une alimentation concentrée en glycotoxines a déclenché des premiers signes liés au diabète, ainsi que des changements cérébraux et des symptômes de la maladie d'Alzheimer.

Adieu petit-déjeuner anglais

Chez les humains, un régime élevé en glycotoxines a généré chez les participants des problèmes de mémoire et d'autres troubles cognitifs, en plus d'une résistance à l'insuline, signe précurseur du diabète.

Ces résultats parus dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences* suggèrent de modifier certaines habitudes alimentaires : il conviendrait d'éviter les plats industriels riches en sucre, bannir les aliments frits, les cuissons à haute température et le barbecue.

Cette étude devrait décevoir les amoureux du petit-déjeuner anglais, invités à échanger leur bacon, leurs œufs frits et de toasts grillés, contre du pain frais et des œufs pochés.

Un régime trop riche en protéines animales tuerait autant que le tabagisme

Une alimentation riche en viande, œufs, lait et fromage pourrait être aussi nocive pour la santé que le tabagisme selon une nouvelle étude américaine.

Les personnes de moins de 65 ans qui mangent beaucoup de viande, d'œufs et de produits laitiers sont quatre fois plus susceptibles de mourir d'un cancer ou de développer du diabète selon les résultats d'une étude de l'Université de Californie du Sud.

Des chercheurs ont étudié sur l'impact de la consommation de protéines animales sur la longévité. Ils ont analysé les données médicales et alimentaires de 6 381 personnes âgées de 50 ans et plus qui ont participé à l'Enquête nationale sur la santé et Nutrition Examination (NHANES) qui suit un groupe représentatif d'adultes et d'enfants aux États-Unis.

Le groupe témoin consommait en moyenne 1 823 calories par jour, dont 51% glucides, 33 % de matières grasses et 16 % de protéines, dont les deux tiers étaient des protéines animales.

Valter Longo, directeur de l'Institut de longévité à l'Université de Californie du Sud a divisé les autres volontaires en trois groupes. Celui « riche en protéines » a consommé 20 % de calories en plus provenant de protéines animales, « le modéré » 10 à 19 % de plus et le « faible » moins 10 % de calories provenant des protéines.

Un régime trop riche en protéines augmente le risque de décès



Les scientifiques ont constaté que « des niveaux élevés de protéines animales alimentaires chez les personnes de moins de 65 ans étaient liés à un quadruplement de leur risque de décès par cancer et diabète, et multipliaient par deux leur risque de mourir de n'importe quelle autre maladie sur une période de 18 ans ».

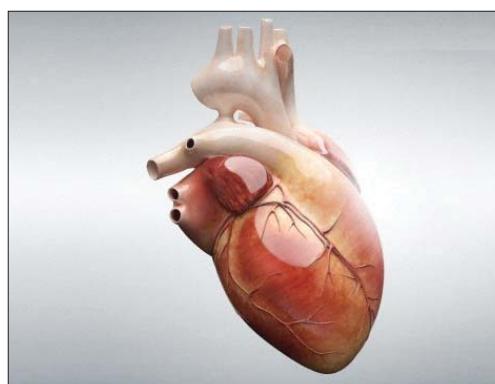
En revanche, ce même régime alimentaire riche en protéines

semble protéger les personnes âgées. Chez les plus de 65 ans, un régime riche en protéines réduit le risque de décès toutes causes confondues de 28%, et réduit les décès par cancer de 60%.

Valter Longo suggère que « les adultes devraient suivre un régime pauvre en protéines jusqu'à un certain âge. Puis, dès qu'ils commencent à perdre du poids et à devenir fragiles, il faudrait qu'ils augmentent leur apport en protéines animales pour rester en bonne santé. »

En conclusion de son étude, Valter Longo, a déclaré que d'après les résultats de l'enquête et des travaux antérieurs, « les adultes devraient se limiter à un maximum de 0,8 g de protéines par jour pour chaque kilogramme corporel, ce qui correspond à 48 g pour une personne 60 kg, et 64 g pour une personne 80 kg. »

LES BOISSONS ÉNERGISANTES EMBALLENT LE CŒUR



Les boissons énergisantes accélèrent le rythme cardiaque, selon une nouvelle étude allemande présentée au congrès annuel de radiologie américain.

Les chercheurs allemands ont analysé l'impact des boissons énergisantes sur le cœur et constaté qu'elles modifiaient la fonction cardiaque et accéléraient le nombre de systoles (contractions cardiaques).

Le Dr Jonas Dörner et son équipe de chercheurs de l'Université de Bonn (Allemagne) ont soumis 18 volontaires en bonne santé, âgés en moyenne de 27,5 ans, à deux examens d'imagerie par résonance magnétique (IRM). L'un avant d'avoir bu une boisson énergisante riche en taurine (400mg pour 100 ml) et en caféine (32mg pour 100 ml). Puis l'autre une heure après.

Ils ont constaté « une modification de la fonction cardiaque. Et plus précisément de la fonction systolique du ventricule gauche. Cet organe reçoit normalement

de caféine. L'équivalent américain de 60 millions de Consommateurs, Consumer Reports, a testé 27 marques de boissons énergisantes, comme Red Bull, Rockstar et Starbucks Double Shot, et a constaté que les quantités de caféine allaient de 6 à 242 milligrammes par portion. Pour comparer, Consumer Reports rappelle qu'une tasse de 236 ml de café en contient environ 100 mg.

Et qu'il est recommandé pour la santé de ne pas dépasser les 400 mg de caféine par jour.

En France, l'Agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a déjà signalé deux décès par crise cardiaque et quatre complications. Ceux-ci seraient liés au cocktail de ces boissons avec de l'alcool. Les mélanges caffinés ont des effets plus forts que l'alcool seul, ils accroissent l'envie de consommer de l'alcool. En conclusion, on se retrouve à boire beaucoup plus.

TUNISIE

Le secrétaire général d'Ennahda annonce sa démission

Le secrétaire général du Mouvement Ennahda et ex-Premier ministre tunisien Hamadi Jebali a annoncé lundi sa démission «à titre définitif».

M. Jebali a expliqué sa décision «dans un communiqué cité par l'agence officielle TAP» par «des motifs personnels et objectifs», précisant que sa décision a été prise «de manière réfléchie et à titre définitif».

M. Jebali a affirmé avoir informé par écrit, le 5 mars 2014, le président d'Ennahda de sa décision de démissionner du poste de secrétaire général du mouvement.

Cette décision, a-t-il indiqué, «à ce moment précis, ne doit pas être interprétée comme une tentative de provoquer une scission au sein du mouvement ou de l'affaiblir. Au contraire, elle vise à contribuer à renforcer la direction du mouvement par de jeunes compétences dont regorge Ennahda». Hamadi Jebali, devenu Premier ministre en décembre 2011 après les premières élections libres dans le pays, remportées par Ennahda, a démissionné après la grave crise politique qui a suivi l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaïd en février 2013.

EGYPTE

Quelque 700 partisans de Morsi jugés mardi



Destitué par l'armée Mohamed Morsi, doivent comparaître mardi devant un tribunal égyptien qui en a déjà condamné 529 à mort la veille, selon des sources judiciaires.

Ils comparaissent pour leur implication présumée dans des violences ayant causé la mort de deux policiers dans le gouvernorat de Minya et d'attaques contre des biens publics et privés, survenues le 14 août dernier, ont précisé les sources. Plus de 500 accusés ont été condamnés à mort lundi pour des violences commises durant l'été, à l'issue d'un procès.

Depuis huit mois, les partisans de Mohamed Morsi manifestent régulièrement pour réclamer son retour au pouvoir.

La confrérie des Frères musulmans a été classée groupe «terroriste» en décembre par les autorités après un attentat revendiqué par un mouvement jihadiste.

ETATS-UNIS

Aminatou Haidar plaide la cause sahraouie devant le Congrès américain

Le Congrès américain a reçu lundi à Washington la militante sahraouie des droits de l'homme, Mme Aminatou Haidar, en visite dans la capitale fédérale américaine pour plaider la cause du Sahara occidental occupé et dénoncer les violations continues des droits de l'Homme des Sahraouis par le Maroc.

Mme Haidar est intervenue devant le Congrès dans le cadre de la «Conférence Emir Abdelkader» (Emir Abdelkader Lecture) organisée périodiquement par Defense Forum Foundation, qui est une fondation américaine enregistrée au Congrès, actif pour la démocratie et les droits de l'Homme ainsi que pour les questions de défense nationale américaine et elle est surtout connue pour ses forums tenus au bénéfice de l'institution parlementaire américaine pour promouvoir la liberté et les droits de l'homme à l'étranger.

La conférence «Emir Abdelkader Lecture» désigne annuellement une personnalité musulmane, œuvrant pour la liberté et les droits de l'homme dans le même esprit et en référence à l'Emir algérien Abdelkader Ben M'hieddine, pour prononcer une allocution au Congrès américain.

Dans son intervention intitulée «Justice pour la dernière colonie de l'Afrique: la lutte pour les droits de l'homme et l'autodétermination au Sahara occidental», Mme Haidar a expliqué la genèse du dossier du Sahara occidental occupé, tout en faisant part du problème préoccupant des violations des droits de l'Homme perpetrées par les autorités marocaines contre le peuple sahraoui.

Devant les participants à ce forum, elle a décrit la politique de répression brutale et sanglante menée par le Maroc, à travers les arrestations arbitraires, les bastonades, les actes de torture, les viols, les exécutions extra-judiciaires et les disparitions forcées des Sahraouis.

A ce propos, l'activiste sahraouie a fait part au Congrès que ces violations des droits de l'Homme continuaient d'être commises même après la création, au Maroc, du Conseil national des droits de l'homme, qui est censé agir pour prévenir la société marocaine et sahraouie contre les violations des droits de l'Homme, et malgré les appels au respect de ces droits formulés dans les rapports du département d'Etat américain et des ONG internationales des droits de



l'Homme en dépit des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU et des rapports du Secrétaire général de l'ONU appelant au respect des droits de l'Homme des Sahraouis.

Appel à un mécanisme de surveillance des droits de l'homme au sein de la Mission des Nations Unies

Face à un auditoire particulièrement attentif à son discours, Mme Haidar a relevé l'importance de la création d'un mécanisme de surveillance des droits de l'Homme des Sahraouis au sein de la Mission des Nations Unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso), qui est devenue, a-t-elle observé, une revendication unanime des ONG internationales des droits de l'Homme.

Or, a déploré cette activiste qui est également la présidente du Collectif des défenseurs des droits de l'homme au Sahara occidental (Codesa), «ce sont certaines grandes puissances membres du Conseil de sécurité qui s'opposent toujours à la volonté de la communauté internationale qui réclame la mise en place d'un tel mécanisme.»

Ce qui fut le cas, a-t-elle rappelé, en avril 2013 lorsque

certaines puissances mondiales avaient refusé d'appuyer, au Conseil de sécurité, le projet de résolution présenté par les Etats-Unis pour l'élargissement du mandat de la Minurso au volet de la surveillance des droits de l'Homme des Sahraouis au Sahara occidental occupé.

Pire encore, s'est indiquée Mme Haidar, même avec la résolution adoptée par le Conseil de sécurité en avril 2013 qui a appelé à l'amélioration de la situation des droits de l'Homme des Sahraouis et à la mise en place des «mesures indépendantes et crédibles» garantissant le plein respect de ces droits, «le Maroc récidive et continue toujours de violer ces droits». Sur ce point, elle a précisé que rien que durant la période allant entre l'adoption de la résolution du Conseil de sécurité le 25 avril 2013

jusqu'au 18 mars 2014, la répression des manifestations pacifiques a touché 912 personnes (458 femmes, 399 hommes, 28 enfants et 27 handicapés).

Cette période a recensé également 52 enlèvements dont des femmes et des enfants, qui ont été tabassés et/ou torturés avant d'être relâchés, tandis que des attaques et agressions ont été commises contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme et des blogueurs sahraouis alors que 197 mai-sous-les-oliviers ont été saccagés.

Quant aux poursuites judiciaires, elles ont concerné 108 prisonniers politiques sahraouis durant cette même période.

En conséquence, elle a prévenu que l'aggravation de la précarité des conditions de vie et la situation alarmante des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental «vont nourrir l'émergence, chez les civils sahraouis, d'un sentiment non seulement de perte de confiance mais aussi de désespoir pouvant être, à l'avenir, un catalyseur d'une réaction violente de leur part pouvant déstabiliser la paix dans le nord-ouest africain.»

Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

Outre les droits de l'Homme, la présidente du Codesa a également évoqué la question fondamentale de l'autodétermination en rappelant que «le Maroc, avec l'appui de certaines puissances mondiales dont notamment la France, refuse toujours de se conformer à la légalité internationale laquelle donne, pourtant, le droit au peuple sahraoui de jour de son droit à l'autodétermination.»

Après la présentation de cette situation, Mme Haidar a, alors, appelé le Congrès, au vu de l'engagement de ce dernier pour la promotion des droits de l'Homme à travers le monde et étant donné son rôle influent sur la politique étrangère des Etats-Unis, «à se préoccuper davantage de la situation des droits de l'Homme des Sah-

raouis et du problème de l'exploitation illégale des richesses minières et halieutiques du Sahara occidental surtout qu'il existe des entreprises américaines qui continuent de mener des activités de prospection minières et pétrolières alors que d'autres continuent d'importer du phosphate du Sahara occidental.

Cela se pratique, a-t-elle regretté, en dépit des clauses de l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Maroc excluant le Sahara occidental des territoires de mise en œuvre de cet accord.

Mme Haidar a également sollicité le Congrès d'agir davantage pour une contribution efficace des Etats-Unis au Conseil de sécurité de l'ONU aux efforts déployés par la communauté internationale pour garantir le respect des droits de l'Homme au Sahara occidental, et ce, afin de parvenir à l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution statuant non seulement l'introduction de la surveillance des droits de l'Homme au sein de la Minurso mais aussi à l'application des conventions internationales interdisant le pillage des ressources minières et halieutiques sahraouies et, surtout, à trouver une solution pacifique garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Outre son intervention au Congrès, Mme Haidar interviendra également jeudi prochain à la Représentation de l'Union africaine à Washington où elle animera un panel de discussion avec Mme Kerry Kennedy, la présidente de l'ONG américaine «Robert F. Kennedy pour la justice et les droits de l'Homme» (RFKCenter), et Mme Amina Salum Ali, l'ambassadrice de l'UA dans la capitale fédérale américaine.

Après son séjour à Washington, l'activiste sahraouie se rendra la semaine prochaine à New York où elle rencontrera de hauts représentants de l'ONU, et ce, à l'approche de la réunion du Conseil de sécurité consacrée au Sahara occidental prévue en avril prochain.

SOMMET SUR LA SÉCURITÉ NUCLÉAIRE

Plaidoyer pour une meilleure coopération internationale

Les travaux du troisième Sommet sur la sécurité nucléaire ont débuté lundi après-midi à La Haye (Pays-Bas) où les intervenants à la séance d'ouverture ont insisté sur la nécessité de renforcer la coopération internationale "pour un monde plus sûr".



Tour à tour, le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, la présidente de la Corée du Sud, Park Geun-Hye, et le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, ont dans leurs interventions respectives mis en exergue la nécessité d'une meilleure coopération internationale pour prévenir tout événement nucléaire "aux conséquences désastreuses".

"Pour prévenir tout événement nucléaire, il est impératif de renforcer la coopération internationale", a d'emblée affirmé le Premier ministre hollandais, qui n'a pas manqué de saluer le président américain, Barack Obama, pour avoir inscrit

la question de la sécurité nucléaire en tant que priorité dans l'agenda international. M. Rutte a relevé que beaucoup de progrès ont été réalisés depuis le premier sommet organisé à Washington en 2010. "Toutefois, beaucoup reste à faire dans le domaine de la sécurité nucléaire", a-t-il reconnu. "Nous devons viser encore plus haut ici à La Haye car il y a encore près de 2.000 tonnes de matières nucléaires de qualité militaire en circulation dans le monde entier et leur sécurité doit être notre préoccupation constante", a-t-il affirmé. Il a, en ce sens, plaidé pour le renforcement de l'architecture interna-

tionale en matière de sécurité nucléaire, estimant, à cet égard, que le rôle de coordination assuré par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) était "crucial". M. Rutte a aussi exprimé son souhait de voir la convention sur la protection physique des matières nucléaires entrer rapidement en vigueur. Pour sa part, la présidente de la Corée du Sud, qui avait abrité le deuxième sommet en mars 2012, a salué la tenue de ce genre de sommets afin d'aboutir aux meilleurs moyens pour assurer la sécurité nucléaire. "Si des matériaux nucléaires tombent entre les mains de groupes terroristes alors la sécurité

internationale serait en grand danger", a-t-elle affirmé, appelant à son tour à une coopération plus intense en matière de sécurité nucléaire.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, a qualifié d'"indispensable" la coopération internationale dans le domaine de la sécurité nucléaire, relevant dans ce cadre le rôle "important" de l'AIEA dans le renforcement de cette coopération.

"Le succès des efforts consentis exige une coopération plus accrue", a estimé M. Ban, ajoutant que l'usage de l'énergie nucléaire doit être réservé à des fins pacifiques.

La Russie propose au Brésil la construction d'avions de chasse de cinquième génération

La Russie vient de proposer au Brésil de concevoir et de construire conjointement des avions de chasse polyvalents de cinquième génération de type T-50, a déclaré lundi le directeur du service fédéral russe pour la coopération militaire et technique, Alexandre Fomine.

"Nous ne participons plus à l'appel d'offres pour la livraison de 36 chasseurs au Brésil, mais notre proposition à la partie brésilienne visant à mettre au point et construire

conjointement des chasseurs polyvalents de cinquième génération de type T-50, reste en vigueur", a déclaré à la presse le responsable russe.

Il a, par ailleurs, ajouté que les Russes sont prêts à négocier avec les Brésiliens la création d'une entreprise mixte. Fomine a rappelé que les deux pays font partie du groupe du BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) dont les membres ont convenu de la consolidation du partenariat stratégique, notamment

dans le domaine de la coopération militaire et technique. Le chasseur russe T-50 peut non seulement rivaliser avec les avions américains dont les F-22 Raptor et F-35, mais les surpasser aussi en matière de maniabilité.

L'une des qualités de cet avion de chasse est qu'il ne peut être détecté par radar, grâce à ses matériaux de composition et à son revêtement spécial. Il est également beaucoup moins cher que ses semblables étrangers.

CÔTE D'IVOIRE

Abidjan craint des "risques réels de propagation" de la fièvre Ebola

Les autorités sanitaires ivoiriennes ont déclaré lundi craindre des "risques réels de propagation" du virus Ebola en Côte d'Ivoire. "Nous sommes inquiets. La maladie peut facilement voyager. Les animaux (qui véhiculent le virus, ndlr) ne connaissent pas de frontière", a observé Simplice Dagnan, le directeur général de l'Institut national d'hygiène publique (INHP) de Côte d'Ivoire.

Le foyer du virus en Guinée se trouve à "environ 140-150 kilomètres de la Côte d'Ivoire. La maladie peut facilement arriver chez nous", a-t-il poursuivi lors d'une conférence de presse. L'épidémie de fièvre Ebola présente un risque "réel" et "élevé" de "propagation dans notre pays", a insisté M. Dagnan, qui a qualifié la situation de "préoccupante".

Les districts sanitaires, notamment dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, la région proche de la Guinée et du Liberia, ont été mis en alerte afin de détecter "précocement" tout cas suspect, alors que les contrôles ont été renforcés aux frontières terrestres et aéroportuaires, selon M. Dagnan.

La fermeture des frontières avec la Guinée et le Liberia,

une mesure "pas très efficace" selon le dirigeant de l'INHP, en raison des multiples points de passages non officiels entre ces pays, n'a "pas encore été décidée" par la Côte d'Ivoire, a-t-il déclaré.

Le personnel de santé est également sensibilisé, alors que des campagnes de sensibilisation, appelant notamment à éviter de chasser ou manipuler les animaux transmetteurs, ont été lancées, de même source.

En Afrique, l'infection a été constatée après la manipulation de chimpanzés, de gorilles, de chauve-souris, de singes, d'antilopes des bois et de porc-épics retrouvés morts ou infectés dans la forêt tropicale, selon les autorités ivoiriennes.

Le virus se propage ensuite entre hommes par "transmission inter-humaine", à la suite de contacts directs avec le sang, les sécrétions, les organes ou les liquides biologiques des personnes infectées, de même source. Le taux de léalité des fièvres hémorragiques peut atteindre 90%, a rappelé Simplice Dagnan.

PAYS BAS

35 pays s'engagent à renforcer leur sécurité nucléaire

Trente-cinq pays se sont engagés hier à La Haye à renforcer leur sécurité nucléaire, notamment en appliquant des standards internationaux plus stricts, lors du 3^e Sommet sur la sécurité nucléaire.

"Notre objectif est d'éliminer les maillons faibles de la sécurité nucléaire", a déclaré le ministre néerlandais des Affaires étrangères Frans Timmermans au second jour du sommet de La Haye.

Plus de cinquante dirigeants du monde entier participaient à ce 3^e sommet destiné à s'assurer que des groupes terroristes ne puissent pas mettre la main sur des matériaux nucléaires. Afin de ne pas freiner la volonté de certains pays à aller plus loin que d'autres dans les accords conclus, les Etats-Unis, les Pays-Bas et la Corée du Sud ont proposé aux participants qui le souhaitaient d'adhérer à une série de lignes de conduite basées sur celles de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

La France, la Turquie, l'Ukraine, le Japon et Israël font partie des 35 signataires du texte, qui n'a été signé ni par la Russie ni par la Chine.

Les recommandations de l'AIEA représentent "ce qui ressemble le plus à des standards internationaux", a soutenu le secrétaire américain à l'énergie Ernest Moniz.

L'accord conclu entre les 35 pays vise à construire une "architecture" mondiale garantissant la sécurité nucléaire, notamment en promouvant une plus grande transparence, l'échange d'informations et l'établissement de "bonnes pratiques" partagées par tous.

"La sécurité nucléaire relève de la responsabilité nationale" mais il est essentiel de "la renforcer au niveau international, en apprenant des expériences des uns des autres ou en appliquant les lignes de conduite de l'AIEA", a soutenu M. Timmermans. Les premiers sommets nucléaires avaient été organisés en 2010 à Washington et en 2012 à Séoul. Après le sommet de La Haye, un sommet final doit être organisé en 2016.

ESPAGNE

Première opération en Espagne contre les "Maras", bandes criminelles d'Amérique centrale

Un groupe de 35 membres présumés d'une organisation criminelle d'Amérique centrale, "Mara Salvatrucha" (MS13), a été arrêté lundi lors d'une opération contre les bandes violentes en Espagne, a rapporté hier la garde civile. "Il s'agit de la première opération en Espagne contre les Maras", bandes criminelles d'origine salvadorienne, a affirmé la garde civile dans un communiqué.

La MS13, qui tente de s'installer en Espagne, est une "dangereuse et violente organisation criminelle largement présente dans plusieurs pays du continent américain où ils créent de graves problèmes de sécurité et de déstabilisation (en particulier en Amérique centrale), selon le communiqué. Tous les membres présumés de l'organisation qui ont été arrêtés sont des jeunes, âgés de 17 à 25 ans, et de nationalité salvadorienne, hondurienne, bolivienne, équatorienne, ainsi que pakistanaise, bulgare, roumaine, marocaine et espagnole. De nombreuses armes blanches, des armes à feu factices, de la drogue ont été découvertes lors des 28 perquisitions menées dans les provinces de Madrid, Barcelone, Gérone et Tarragone (nord-est) ou encore Alicante (est), selon la même source. Détectées pour la première fois en 2003 en Espagne, les organisations criminelles d'origine latino-américaine, "se sont installées en Espagne peu de temps auparavant, coïncidant avec l'arrivée massive de l'immigration" d'Amérique latine, a expliqué à la presse, Ricardo Gabaldón, inspecteur en chef de la police de Madrid.

APS

SYRIE:

Combats entre forces gouvernementales et rebelles dans un village de Lattaquié

Des combats ont éclaté hier entre des rebelles syriens et les forces gouvernementales autour du village de Samra dans la région côtière de Lattaquié dans le nord-ouest de la Syrie, ont indiqué une source de sécurité et une ONG.

Selon le directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane, les rebelles et leurs alliés du Front al-Nosra, "ont pris le contrôle du village de Samra tôt hier". L'ONG a fait état de "violents combats à la périphérie du village".

Une source de sécurité à Damas a démenti la prise de Samra, affirmant que "des combats féroces" étaient toujours en cours.

Samra, situé dans la vallée près de la frontière turque, donne aux rebelles une ouverture sur la mer.

Lundi, les rebelles avaient pris la région entourant Kassab, dernier poste-frontière avec la Turquie encore aux mains du gouvernement.

Plus de 146 000 personnes ont été tuées dans le conflit en Syrie depuis mars 2011, selon des estimations. Plus de neuf millions de personnes ont quitté leur foyer fuyant les violences.

INDE :

La police arrête le chef des moudjahidines indiens

La police indienne a arrêté hier Tehseen Akhtar, l'un des terroristes les plus recherchés dans le pays et chef du "mouvement des moudjahidines indiens", près de la frontière avec le Népal, annoncé un haut responsable de la police.

"Une équipe spéciale de la police de Delhi a arrêté M. Akhtar à Samastipur, un district dans l'Etat du Bihar (nord), grâce à un tuyau. Il devrait vraisemblablement être transféré dans la capitale du pays", a révélé le responsable.

M. Akhtar, recherché par la police pour "son implication dans plusieurs actes de terrorisme perpétrés en Inde", est également l'accusé principal soupçonné d'être impliqué dans une série d'attentats à la bombe qui ont visé un rassemblement politique de Narendra Modi, candidat au poste de Premier ministre du Parti du peuple indien (le parti de Bharatiya Janata, opposition), en octobre dernier à Patna, chef-lieu de l'Etat du Bihar", selon la même source.

La police de Delhi avait déclaré il y a quelque jours avoir déjoué une tentative d'attaque terroriste de grande ampleur, en amont des prochaines élections générales prévues pour le mois prochain, en arrêtant quatre terroristes du même groupe dans l'Etat du Rajasthan (ouest).

APS

UKRAINE

Ouverture à La Haye d'une réunion du G7 consacrée à la crise en Ukraine



Une réunion des dirigeants des pays membres du G7 a débuté lundi à La Haye (Pays-Bas) pour débattre de la crise en Ukraine, après la rattachement de la Crimée à la Russie. Les dirigeants des pays les plus riches (Al-

lemagne, Canada, Etats-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) doivent notamment évoquer l'exclusion de la Russie du G8. "L'Europe et les Etats-Unis sont unis pour soutenir le gouvernement ukrainien et les Ukrai-

nens, nous sommes unis pour faire payer un coût à la Russie pour les actions qu'elle a entreprises jusqu'ici", a souligné plus tôt le président américain Barack Obama avant le G7. De son côté, le Premier ministre

britannique David Cameron a affirmé "qu'il n'y aura pas de sommet du G8 cette année en Russie", où il devait se tenir en juin à Sotchi.

La Russie avait intégré en 1998 le G7 devenu alors le G8.

L'Ouzbékistan appelle la Russie et l'Ukraine au dialogue pour résoudre la crise

L'Ouzbékistan a appelé hier la Russie et l'Ukraine au dialogue pour résoudre la crise, se disant opposé au recours à la force et à la menace contre l'intégrité territoriale d'un pays.

"La République d'Ouzbékistan, se fondant sur les principes fondateurs de la Charte de l'ONU et ceux du droit international, reste fermement attachée à la nécessité de régler les différends internationaux par des moyens pacifiques, éviter

la menace et le recours à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat", a indiqué dans un communiqué le ministère ouzbek des Affaires étrangères.

Le ministère ouzbek a prévenu que "plus le temps passe, plus la situation se complique", en soulignant que "la seule issue raisonnable est de tenir des pourparlers bilatéraux pour chercher des solutions mutuellement acceptables".

Le G7 prêt à renforcer les sanctions contre la Russie en cas d'escalade

Les pays du G7 ont prévenu lundi la Russie qu'ils étaient prêts à renforcer les sanctions en cas d'escalade en Ukraine, dans un communiqué commun diffusé à l'issue d'une réunion extraordinaire à La Haye. Confirmant leur décision de ne pas se rendre au sommet du G8 prévu à Sotchi (Russie) en juin, ces pays ont mis en garde contre des "sanctions sectorielles coordonnées qui auront des conséquences de plus en plus importantes sur l'économie russe, si la Russie poursuit cette escalade".

Un cas suspect de fièvre Ebola au Canada



Une personne développant les symptômes d'une fièvre hémorragique, comme celle provoquée par le virus Ebola, a été hospitalisée au Canada peu après son retour d'Afrique de l'Ouest, ont annoncé lundi les services de santé.

Cette personne a voyagé très récemment dans des pays touchés par le virus, comme le Liberia, a indiqué Denise Werker, directrice adjointe de la direction de la santé de la province de Saskatchewan (Ouest du Canada).

"Tout ce que nous savons à ce stade, c'est que nous avons une personne gravement malade qui a voyagé dans un des pays où ces ma-

ladies sont détectées", a-t-elle déclaré lors d'une conférence de presse télévisée en faisant référence aux cas mortels de fièvre hémorragique virale en Afrique.

Lundi, les services de

santé du Liberia avaient été détectés, dont cinq mortels. Ces cas faisaient suite aux 87 cas recensés en Guinée.

Denise Werker a indiqué que la personne hospitalisée avait été mise à l'isolement et ses proches placés en quarantaine en attendant les ré-

sultats des analyses. Cette personne a développé les symptômes une fois rentrée au Canada et n'était donc pas contagieuse pendant la période d'incubation et donc au cours de son voyage en avion, a indiqué Mme Werker. Cette responsable a noté que les risques de contagion sont faibles puisque la transmission du virus s'opère par le sang ou les sécrétions du corps.

Sans vouloir assurer qu'il s'agissait du virus Ebola dans l'attente des analyses en cours, Mme Werker a cependant indiqué que les symptômes sont identiques, comme les fortes fièvres et des saignements de la bouche.

Programme du Mercredi 26 Mars 2014

TF1

06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h35 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h55 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h45 Magazine de services Histoire d'un rêve
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
15h10 Téléfilm dramatique Mauvaise influence
17h00 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
18h00 Jeu Bienvenue chez nous
19h00 Jeu Money Drop
19h15 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine de services My Million
20h38 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h55 Série de suspense Person of Interest ??
21h40 Série de suspense Person of Interest ??
22h35 Série de suspense Person of Interest ??
23h25 Loterie Tirage de l'Euro Millions
23h30 Téléréalité 24 heures aux urgences

2

08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Magazine littéraire Dans quelle éta-ge
09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
09h35 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
10h00 Magazine de société C'est au programme
10h10 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h30 Météo 2
13h52 Magazine du consommateur Consomag
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
16h15 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h35 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h15 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h35 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h42 Magazine musical Alcaline l'instant
20h43 Météo 2
20h45 Histoire Apocalypse : la Première Guerre mondiale ??
21h35 Histoire Apocalypse : la Première Guerre mondiale ??
22h35 Géopolitique L'embuscade ??
23h35 Découvertes Infracourts
23h40 Histoire Juin 1940 : le piège du Massilia

3

07h36 Série d'animation Nos voisins les Mar-supilamis
08h04 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h10 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h21 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h27 Dessin animé Les lapins crétins : invasion

08h33 Dessin animé Les lapins crétins : invasion
08h40 Série d'animation La chouette & Cie
08h50 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
09h50 Société Des histoires et des vies (2e partie)
10h45 Magazine du consommateur Consomag
10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h30 Série policière Un cas pour deux
14h30 Série policière Un cas pour deux
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Islam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Téléfilm sentimental Valentine & Cie ??
22h15 Météo
22h18 Magazine culturel Parlons passion
22h20 Grand Soir 3
23h15 Magazine du cinéma Le pitch
23h20 Magazine culinaire Les carnets de Julie
CANAL+

08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h08 La météo
08h10 Multisports Zapsport
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Drame Perfect Mothers ??
10h25 Drame La chasse ??
12h18 Interview La nuit de...
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Comédie sentimentale Amour & Turbulences ??
15h35 Magazine d'actualité Le supplément
16h25 Film d'action Die Hard : belle journée pour mourir ??
17h58 Divertissement Dans la bouche...
18h00 Divertissement Dans la bouche...
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h20 Divertissement Le petit journal
20h55 Drame Lincoln ??
23h18 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
23h20 Drame Les bêtes du Sud sauvage

M

07h45 Dessin animé Princesse Sofia
08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h50 Météo
08h55 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Série sentimentale La petite maison dans la prairie
11h00 La petite maison dans la prairie
11h50 Série humoristique Scènes de ménages
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Série humoristique Scènes de ménages
13h40 Météo
13h43 Magazine culinaire Astuces de chef
13h45 Téléfilm dramatique Mystérieuse mère porteuse
15h40 Série hospitalière Dr Emily Owens
16h30 Jeu Les reines du shopping
17h30 Jeu Un dîner presque parfait
18h40 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 Drame Slumdog Millionaire ??
23h00 Découvertes Maharadjah, enfants des rues, pierres précieuses : les mystères de Jaipur

TÉLÉ

La sélection

20h50

Person of Interest



Résumé

La machine a désigné Monica Jacobs, vice-présidente de Rylatech, une firme spécialisée dans la haute technologie. La jeune femme, très impliquée dans la réussite de l'entreprise, y est considérée comme une force montante. Finch se fait passer pour un informaticien et infiltrer la société, hautement sécurisée, dans le but d'obtenir des informations sur la dirigeante, qu'il soupçonne dans un premier temps d'espionnage industriel. Pendant ce temps, Carter exige des réponses de la part de Cal au sujet de sa participation dans le meurtre de Szymanski...

2**20h47**

Apocalypse : la Première Guerre mondiale



Résumé

Septembre 1915. Des millions d'hommes sont pris dans le piège d'une guerre immense. Des tranchées de France aux montagnes italiennes ou des Balkans, jusqu'aux portes de l'Orient, l'Europe entière s'est enflammée. Nouvelles armes, nouvelles défenses, la guerre est désormais industrielle et chimique. Les combats atteignent une violence jusque-là inconnue. L'artillerie pilonne. Les attaques se font au gaz, aux lance-flammes, aux Schrapnels, mélange de pouddre et de billes de plomb qui fracassent les visages et les corps. Les assauts sont terrifiants, suicidaires. Des orages d'acier brisent les tympans et rendent fous les soldats. Les blessures sont affreuses, les conditions de vie et d'hygiène dans les zones de combat sont catastrophiques, les épidémies font des ravages.

3**20h45**

Valentine & Cie



Résumé

Ancienne marchande de légumes, Valentine va épouser le baron Grégoire de Peyrac, qui possède un château dans le Midi. Son frère, le baron Xavier de Peyrac, amour d'enfance de Valentine, est lui aussi sur le point de se marier. Naema, fille de l'ambassadeur du Maroc, arrive alors avec son fils de 6 ans. Or, Grégoire est le père du bambin, une situation que Valentine a du mal à accepter. Elle a en effet le sentiment que son futur mari aime toujours Naema. Xavier, qui a remarqué son inquiétude, décide de l'aider. Il va voir son frère et l'interroge sur ses intentions. Grégoire lui répond qu'il compte reconnaître son fils. Xavier s'efforce alors de convaincre Valentine de ne pas renoncer au mariage...

CANAL+**20h55**

Lincoln



Résumé

Durant les derniers mois tumultueux de son mandat, Abraham Lincoln avance vers son destin. Déterminé à marquer de son empreinte l'avenir de la Nation, le seizième président des Etats-Unis se bat sur plusieurs fronts pour parvenir au changement. Aux heures les plus noires de la guerre civile, il se lance dans son ultime bataille : mettre fin au conflit qui divise le pays et réconcilier les Américains. Parallèlement, le Président s'emploie à faire adopter le treizième amendement, qui doit abolir définitivement l'esclavage. Dans cette audacieuse entreprise, Lincoln doit surmonter de nombreux obstacles, à commencer par les réticences au sein de son propre camp...

M1**20h50**

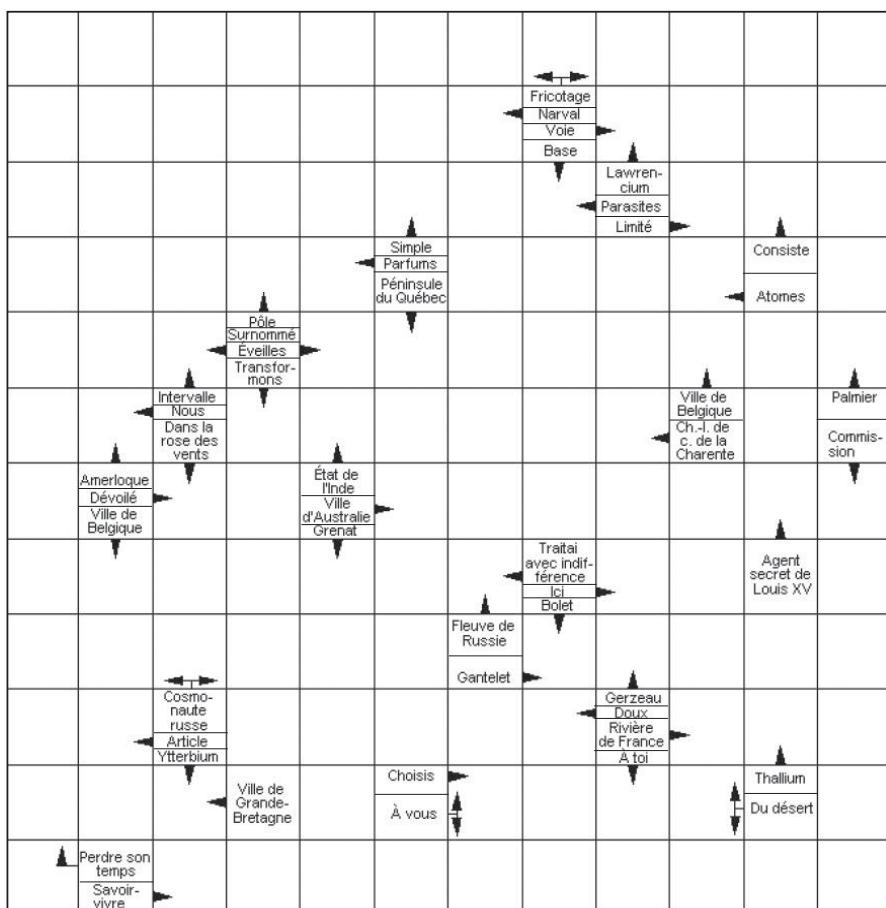
Slumdog Millionaire



Résumé

En une soirée, la vie de Jamal Malak a basculé. Sur le plateau d'un jeu télévisé regardé par toute l'Inde, « Qui veut gagner des millions ? », le gamin des bidonvilles, assistant dans un centre d'appels téléphoniques, est devenu une star. Il a répondu à toutes les questions, gagné le fameux million et peut en remporter encore dix le lendemain. Prem Kumar, le charismatique présentateur, dépassé par les événements, l'a fait accuser de tricherie et arrêter. Un policier grossouillet torture Jamal pour le faire avouer. Un inspecteur désabusé l'écoute. Jamal explique pourquoi il connaît les réponses et c'est toute sa vie misérable, tout son amour pour l'inlassable Latika, qu'il revit...

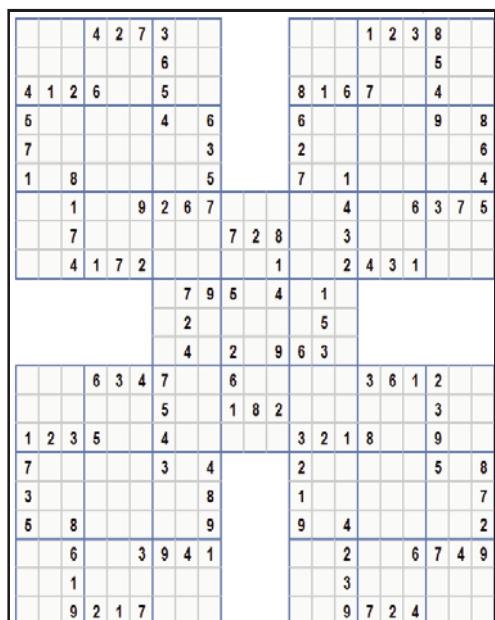
Mots fléchés n°550



Samouraï-sudoku n°550

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°550

► Horizontalement:

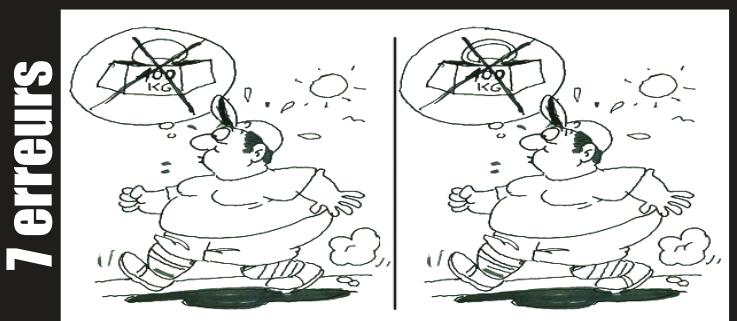
- Qui constitue une répétition de mots (Égypte-1942)
- Gifles
- Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines-Interjection
- Note-Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
- Qui répand une odeur en général agréable
- Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes
- Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales
- Flatterie-Conjonction
- Et cetera

► Verticalement:

- Reptile volant
- Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
- Unité de mesure de travail- Alternateur
- Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
- Non - Manganèse - Homme politique français
- Volcan du Japon - Petits de la biche
- Douces et agréables au toucher
- Choisirai
- Fromage de Hollande - Prêtre séculier
- Quantité suffisante - Indicible
- Donnant le rendement optimal
- Aïche - Femme de lettres américaine - Tonne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé le 25 mars

2007 (Allemagne) : libération de Brigitte Mohnhaupt, figure historique de Fraction armée rouge, après 24 ans de prison.

2008 : l'armée irakienne déclenche une offensive pour reprendre le contrôle de Bassorah, aux mains des insurgés de l'Armée du Mahdi.

CÉLÉBRATIONS :

- Journée internationale du souvenir des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique, commémorée par l'ONU en souvenir de la loi britannique sur l'abolition de la traite atlantique en 1807.

- Journée mondiale de la procrastination.

- Journée européenne de l'enfant à naître, organisée par le Conseil pontifical pour la famille.

- Ancien Jour de l'an, notamment dans le calendrier julien.

- Angleterre : Un des quatre Quarter Days (en).

- Belarus : Jour de la liberté, commémore la création en 1918 de la République populaire biélorusse.

- Grèce : Fête nationale, commémore le début de la guerre d'indépendance contre les Turcs en 1821.

- États-Unis : Maryland : Maryland Day (en), Jour du Maryland, commémore l'arrivée des colons dans l'ancienne Province du Maryland en 1634.

- Saint-Marin : Anniversaire d'Arengo et Festa delle Milizie, Fête de la milice.

- Slovénie : Fête des Mères.

FC GRENADE (LIGA ESPAGNOLE)

Yacine Brahimi sur les tablettes de l'OM Marseille

L'international algérien du FC Grenade (Liga espagnole), Yacine Brahimi, figure parmi les principales recrues que l'OM Marseille souhaiterait engager, l'été prochain, pour renforcer son effectif en prévision de la saison 2014-2015, a révélé le journal «Le 10 Sport».

Auteur d'une saison décevante, le club phocéen n'est même pas sûr de pouvoir décrocher une participation à la prochaine édition de l'Europa League. Une importante régression dans les résultats habituels de l'OM, que beaucoup d'analystes ont expliquée par le manque de «bons joueurs» au sein de l'effectif. Ainsi, et soucieuse de redorer le blason du club dès l'an prochain, la direction marseillaise a ciblé plusieurs joueurs susceptibles de l'aider dans cette quête, et parmi lesquels figure l'international algérien, Yacine Brahimi.

Un joueur qui connaît parfaite-



ment la Ligue 1, puisqu'il est né en France et a fait ses classes au PSG, puis à l'INF Clairefontaine, avant de rejoindre le Stade Rennais, en 2008.

Depuis, Brahimi s'est exilé en Espagne, où il défend actuellement les

couleurs du FC Grenade, mais il semble toujours d'une très grande notoriété dans l'hexagone. D'où d'ailleurs l'intérêt de l'OM pour ses services, au même titre que d'autres «Maghrébins», comme les Marocains Youssef Al Arabi, Abdelaziz Barrada et Younès Bellhanda.

Brahimi est cependant sous contrat avec le FC Grenade jusqu'en 2017 et pour lever l'option d'achat, le club désirant s'attacher ses services doit dépenser pas moins de 15 millions d'euros.

Un prix que le club phocéen semble, cependant, prêt à négocier avec l'actuel employeur de l'international algérien, car le renforcement de son effectif en prévision de la saison 2015 est devenu une nécessité, surtout que le club risque de perdre, entre-temps, certains cadres actuels, comme le milieu de terrain Mathieu Valbuena et l'attaquant André Ayew, selon *Le 10 Sport*.

Brahimi occupe actuellement la 11^e place avec le FC Grenade, dans la Liga espagnole, avec un total de 34 points et vu son bon rendement, il semble bien parti pour participer au Mondial-2014, au Brésil.

MONDIAL-2014 (PRÉPARATION)

8 joueurs locaux en regroupement à Sidi Moussa

Huit joueurs évoluant dans le championnat Mobilis-Ligue une algérienne de football prennent part depuis lundi à un stage de la sélection nationale dans le cadre de ses préparatifs pour la prochaine Coupe du monde 2014 au Brésil.

Ce regroupement, réservé exclusivement aux joueurs locaux, se déroule au niveau du centre technique de la Fédération algérienne de football (FAF) à Sidi Moussa et sera clôturé vendredi prochain.

L'entraîneur national, Vahid Halilhodzic, qui dirige le stage, voudrait profiter de la trêve qu'observe actuellement le championnat national pour soumettre ces joueurs en question à un travail spécifique. Parmi les huit éléments concernés, sept figuraient dans la liste élargie aux 36 joueurs établie avant le précédent match amical des Verts contre la Slovénie (victoire 2-0) le 5 mars dernier au stade Mustapha-Tchaker de Blida. La seule nouveauté concerne le jeune gardien de but de l'ASO Chlef, Abdekader Salhi (20 ans) convoqué pour la première fois en équipe nationale.

Un autre regroupement du genre est prévu au début du mois d'avril prochain, selon une source proche du staff technique national, sachant que le championnat ne reprendra ses droits que le 19 avril.

Le gardien de but de l'USMH, Azeddine Doukha, re-



tenu pour ce rassemblement de quatre jours, a été libéré pour participer avec son équipe au match en déplacement face à la JSM Béjaïa hier dans le cadre de la mise à jour du championnat Mobilis-Ligue 1.

Il réintégrera le groupe à la fin de la rencontre, selon le site officiel de la FAF.

Liste des joueurs convoqués:

Zemamouche Mohamed Amine (USM Alger), Si Mohamed Cédric (CS Constantine), Ferhat Zinédine (USM Alger), Khoualed Nacreddine (USM Alger), El Oufi Hocine (USM Alger), Salhi Abdelkader (ASO Chlef), Karoui Amir (ES Sétif) et Doukha Azzeddine (USM El Harrach).

USM BLIDA

Le président Mohamed Zaïm annonce son départ en fin de saison



Le président de l'USM Blida (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), Mohamed Zaïm, a annoncé hier son départ de son poste en fin de saison, justifiant cette décision par son incapacité à gérer «seul» les affaires courantes du club.

«Franchement, je n'en peux plus et j'ai pris la décision de quitter l'USMB à la fin de la saison, c'est une décision irréversible et mûrement réfléchie. Je suis pratiquement seul à gérer les affaires courantes de l'USMB, et je ne peux pas assurer cette mission sans aide», a indiqué à l'APS le premier responsable du club phare de la ville des Roses. Mohamed Zaïm avait succédé en 2008 à Mohamed Zahaf, devenant ainsi le seul président, depuis la création du club en 1932, à faire deux mandats, après un premier passage entre 1996 et 2003. «La situation qui traverse le football national en général me dissuade à continuer ma mission. D'ailleurs, c'est une autre raison qui m'a poussé à quitter le club à l'issue de cet exercice», a-t-il ajouté. Le président de l'USMB appelle ceux qui sont intéressés par la reprise du club «à se manifester» pour lui succéder. «Je tiens à préciser que le capital du club a été ouvert dès la création de la société sportive par actions (SSA), je pense que le moment est venu pour moi de laisser ma place à quelqu'un d'autre, d'autant que je suis actionnaire majoritaire à hauteur de 98%, a enchaîné Zaïm, précisant qu'il ne comptait pas rester actionnaire et allait se contenter du rôle de sponsor. Evoquant le parcours de son équipe, après le déroulement de 24 journées, Zaïm s'est dit «satisfait» par le chemin réalisé par les siens, estimant que l'USMB est bien partie pour accéder en Mobilis-Ligue 1. «Les résultats réalisés jusque-là sont positifs, je remercie les joueurs pour les efforts consentis, nous devons rester sur cette dynamique pour pouvoir revenir parmi l'élite, chose qui ne sera pas facile. Pour ne rien vous cacher, nous nous sommes retrouvés dans le haut du tableau alors que nous avons une équipe tout juste moyenne, c'est la volonté des joueurs qui a en quelque sorte fait la différence», a-t-il conclu. L'entraîneur Mohamed Benchouia avait succédé en octobre dernier à Younes Ificen à la barre technique de l'USMB, qui pointe à la 3^e place au classement de la Mobilis-Ligue 2 avec 40 points, à égalité avec le NA Hussein-Dey.

APS

Sudoku N°550

9	6	5	4	2	7	3	8	1
8	7	3	9	6	1	6	4	2
4	1	2	6	8	3	5	7	9
5	3	9	7	1	8	4	2	6
7	4	6	2	9	5	8	1	3
1	2	8	3	6	4	7	9	5
3	8	1	6	4	9	2	7	6
2	9	7	8	3	6	1	5	4
6	6	4	1	7	2	9	3	8

4	5	9	1	2	3	8	6	7
3	2	7	6	4	8	5	9	1
8	1	6	7	5	9	4	2	3
6	4	5	3	7	2	9	1	8
2	3	8	9	1	4	7	5	6
7	9	1	8	6	5	2	3	4
5	8	3	6	7	9	1	4	2
9	7	4	2	1	8	5	3	6
6	3	1	9	8	7	4	5	2

6	7	9	5	3	4	2	1	8
3	2	1	8	7	6	4	5	9
8	4	5	2	1	9	6	3	7
5	6	7	9	4	8	6	1	3
2	7	6	8	3	5	1	4	2
8	5	1	4	9	6	2	3	7
4	3	9	2	1	7	8	6	5
9	8	5	6	3	4	7	1	2
6	4	7	1	2	8	5	3	6

Mots Croisés N°550

EMOUSTILLER ■
GEL■TON■AVEC
OLIGARCHIE■O
CEVENOLE■NEE
ERE■NNE■ITOU
N■TUE■MENEUR
TR■SUJETS■ES
R■TEXAN■US■■
ISAR■ITALIEN
SOLEIL■STERE
MIEN■LISEURS
ER■TUILE■RE■

Mots Fléchés N°550

CAPITULATION
RIRE■POURRI■
ISONZO■BIISK
TE■AULNE■DES
IMA■RU■RAIL■I
CELAI■EGOUT■
AN■ICHNEUMON
ITE■HIC■T■RE
L■RU■DECADRA
LESBIEN■TIEN
ELEE■USE■TOT
R■S■EXERCONS

LIGUE 2

USMMH-USMBA : match perdu par pénalité et deux rencontres à huis clos pour les Hadjoutis



L'USMM Hadjout a perdu par pénalité son match à domicile arrêté à la 75e minute de jeu face à l'USM Bel Abbès (L2 algérienne de football) suite à l'envahissement du terrain par des supporters du club local qui a écopé également de deux rencontres à huis clos, a indiqué mardi la Ligue de football professionnel (LFP).

Outre ces sanctions, le nouveau promu sera privé de sa quote-part de l'indemnité due au titre des droits de télévision, tout en s'acquittant d'une amende de 100.000 DA.

Des incidents avaient marqué la rencontre USMMH-USMBA vendredi dernier, pour le compte de la 24e journée du championnat, et ayant conduit à son arrêt définitif à un quart d'heure de la fin du temps réglementaire alors que le score était de parité (0-0).

Le verdict de la LFP permet à l'USMBA de s'emparer seule du fauteuil de leader avec 43 points devançant de deux unités le dauphin, l'ASM Oran. Pour sa part, l'USMMH perd une place au classement et pointe à la 13e place avec 26 points, distançant de deux points seulement le premier relégable l'USM Annaba.

La commission de discipline de la LFP a aussi suspendu pour trois matches les joueurs Souakir Hichem de USMMH et Yahia Djillali de l'USMBA, contraints également de s'acquitter d'une amende de 30.000 DA chacun.

Par ailleurs, elle a infligé un match à huis clos pour l'US Chaouia suite aux jets de projectiles causant dommages physiques à un officiel et arrêt momentané de sa rencontre face à l'USMMH comptant pour la 23e journée du championnat de Ligue 2.

Le nouveau promu payera aussi une amende de 50.000 DA.

Classement	Pts/J
1. USM Bel-Abbès	43
2. ASM Oran	41
3. USM Blida	40
4. NA Hussein-Dey	40
5. US Chaouia	38
6. WA Tlemcen	36
7. O. Médéa	35
8. A. Boussaâda	32
9. AS Khroub	32
10. AB Merouana	31
11. MC Saïda	31
12. MSP Batna	27
13. USMM Hadjout	27
14. USM Annaba	24
15. CA Batna	23
16. ES Mostaganem	24

FINALE TOURNOI RADIEUSE «PRINTEMPS-FOOT»

Hommage aux familles des victimes du crash d'avion militaire

C'est aujourd'hui, au mini complexe sportif Reguig Abdelkader d'Oran, que se déroulera la grande finale de la manifestation sportive inter-quartiers du printemps, qui en est à sa 16ème édition. Un « printemps Foot », qui a attiré un grand public depuis son début.

950 jeunes, venus de presque tout le territoire national et entre autres d'El Harrach, d'El Biar, de Kouba, de Annaba, Batna, Hassi R'mel, Ghardaïa, Ain Defla, Relizane et Mascara, ont animé ce tournoi qui a conquis depuis bien longtemps ses titres de noblesse dans tout le pays et qui est devenu un passage obligé pour les amoureux du beau et sain football.

Une grande lutte, saine et sportive a caractérisé ce challenge de printemps consacré aux jeunes et aux seniors, de 9H00 à 22H00.

L'ambitieux programme organisé par la Radieuse et qui attirera certainement et comme d'habitude la foule des grands jours, qui viendra pour soutenir les formations en lice pour cette dernière étape avant la remise des trophées, rendront hommage aussi aux organisateurs de cette association, pour les efforts réalisés afin que le sport de proximité soit un beau spectacle et un lien d'union entre les jeunes. Pour ce



printemps 2014, Chafi Kada et son équipe, qui innovent à chaque manifestation, rendront hommage à certaines familles des militaires disparus dans le crash d'avion d'Oum El Bouaghi et de celles, oranaises, qui ont perdu des êtres chers, lesquels s'étaient immolés par le feu. Cette bonne initiative permettra d'atténuer la peine de ces familles qui se sentent soutenues dans leur drame.

Le plateau de la finale d'aujourd'hui débutera par deux rencontres dans la catégorie « jeunes », la première entre l'équipe d'El Harrach et l'équipe de Batna, alors que la deuxième mettra aux prises la formation de Hassi R'Mel à l'équipe du K.A Kouba. Avant la grande finale des seniors qui verra les équipes des quartiers de Cité Petit et du Plateau, mettre tout en œuvre pour décrocher le trophée, le public assistera à un grand match de gala. En effet, les anciennes gloires, Belloumi, Kouici, Betrouni, Meugharia, Guemri, et Meziane donneront la réplique à l'équipe des anciens joueurs de Souk Ahras, dans une rencontre qui sera pleine de technique et de football que nous ne voyons plus maintenant. Ce match sera arbitré par l'ancien international, Mohamed Hançal. Et comme d'habitude, la clôture se fera par la remise des cadeaux de la Radieuse aux lauréats.

LIGUE 1 DE FOOTBALL MOBILIS

Le MO Béjaia en stage à Tipasa à partir de vendredi

Le MO Béjaia, qui n'a toujours pas assuré son maintien en Ligue 1 algérienne de football, effectuera à partir de vendredi prochain un stage d'une semaine à Tipasa à l'occasion de la trêve qu'observe actuellement le championnat, a appris l'APS mardi auprès du président du club, Akli Adrar.

« Nous avons jugé utile de programmer un stage à Tipasa pour permettre aux joueurs de préparer dans le calme et la sérénité la dernière ligne droite du championnat », a déclaré le premier responsable des « Crabes ».

Le MOB vient de vivre une période difficile après sa défaite dans le derby béjaoui face aux voisins de la JSM Béjaia (1-0) samedi dernier pour le compte de la 24e journée du championnat.

N'ayant pas digéré cet échec, les supporters du Mouloudia ont réagi violem-



ment, allant jusqu'à saccager le siège de leur club situé à l'intérieur du complexe sportif de l'Unité maghrébine à Béjaia.

« Ce sont des pseudo-supp-

porters qui avaient pour ob-

jectif, en saccageant le siège

du club, de commettre des

actes de vol. Les vrais sup-

porters du MOB dénoncent

tous de tels agissements », a encore expliqué Adrar. Malgré sa défaite, le MOB, 11e au classement, dispose toujours de sept points d'avance sur le premier relégable, le CRB Ain Fekroun.

Mais les incidents ayant suivi la défaite face à la JSM Béjaia avaient poussé dans un premier temps, l'entraîneur Ab-

delkader Amrani à démissionner avant de revenir sur sa décision après l'entrevue qu'il avait eue avec les dirigeants. « Nous avons expliqué à Amrani que le moment n'était pas propice pour partir. Nous avons un objectif commun à atteindre, à savoir le maintien, et nous devons aller ensemble au bout de notre mission », a précisé le patron de la formation béjaouie, qui s'est félicité du retour de son coach.

Il s'est montré, en outre, « confiant » quant aux chances de son équipe de se maintenir pour sa première saison parmi l'élite, estimant qu'elle aura besoin d'engranger six points pour autant de matchs qui restent afin d'éviter définitivement le purgatoire.

Lors des six dernières journées de la compétition, les protégés de l'entraîneur Amrani évolueront à domicile à trois reprises contre l'ASO Chlef (26e journée), la

BOUGHERARA:

“Prêt à entraîner le CABBA la saison prochaine”

L'entraîneur actuel du DRB Tadjenanet (division nationale amateur/Gr. Est), Lyamine Bougherara, a dit lundi être prêt à diriger la saison prochaine la barre technique du CAB Bou Arréridj (Ligue 1 algérienne de football), comme souhaité par le président Djamel Messaoudene.

« Je suis prêt à diriger le CABBA la saison prochaine, si vraiment il y aura un projet sportif intéressant, sans tenir compte du fait que le club restera parmi l'élite ou non », a affirmé à l'APS Bougherara. «Bougherara est un excellent technicien qui a fait ses preuves. Nous aurions tant aimé l'avoir avec nous actuellement, après le départ de Biskri, mais son engagement avec Tadjenanet l'en a empêché.



Nous allons le relancer en vue de la saison prochaine », avait souligné dernièrement Djamel Messaoudene.

Contacté par le CABBA pour remplacer Mustapha Biskri, démissionnaire, Lyamine Bougherara a fini pas décliner poliment cette proposition, arguant son engagement avec la formation de Tadjenanet, avec laquelle il est bien parti pour accéder en Ligue 2 professionnelle, à sept journées de l'épilogue.

Le CABBA joue sa survie cette saison et occupe une peu reluisante 15e place au classement avec 20 points, à égalité avec le CRB Ain Fekroun.

APS



Source : Wikipédia.fr

Les stars du Mondial

XHERDAN SHAQIRI

SON PARCOURS



Il naît à Gjilan, ville du Kosovo. En 1992, alors qu'il n'a qu'un an, ses parents quittent le pays pour la Suisse. Il a également deux frères, Arianit et Erdin, ce dernier étant son agent, et une sœur qui se prénomme Medina. Il commence à jouer pour le SV Augst en 1999 à l'âge de 8 ans. En 2001, à 10 ans, il rejoint les Juniors du FC Bâle ; il dispute la Nike Cup 2007 en République tchèque où il est élu meilleur joueur du tournoi. Le 1er juillet 2007, il fait ses débuts avec le FC Bâle B et enfin le 2 juillet 2009, il signe son premier contrat professionnel au FC Bâle.

Le 12 juillet 2009, il fait ses débuts en Super League en tant que remplaçant contre le FC Saint-Gall. Le 9 novembre, il marque son premier but en Super League contre Neuchâtel Xamax FC au Parc Saint-Jacques. À la suite de la blessure de Carlitos, il se fait rapidement une place dans l'équipe. Cette même saison, il réussit le double Coupe et Championnat avec le FC Bâle.

Il devient titulaire dans l'équipe du FC Bâle et le 15 septembre, il joue son premier match en phase finale de Ligue des Champions contre le CFR Cluj. Ensuite, le 3 novembre, il y marque son premier but contre l'AS Roma.

Lors de la dernière journée du championnat suisse (36e journée) où le FC Bâle compte 70 points et le FC Zürich 69, Shaqiri marque le 2-0 contre Lucerne qui fit gagner le FC Bâle, qui compte ensuite 73 points donc qui devint champion suisse de l'édition 2010-2011. Ce match se soldera par un 3-0.

Le 8 août, il reçoit le prix de Credit Suisse Player of the Year à Berne, titre qui récompense le meilleur joueur suisse de l'année 2011, il est d'ailleurs le plus jeune joueur à le recevoir. Plus tard le 1er octobre 2011, il bat un autre record de précocité en devenant le plus

Xherdan Shaqiri, né le 10 octobre 1991, est un footballeur international suisse, d'origine kosovare. Il fait partie de l'équipe du Bayern Munich. Milieu de terrain polyvalent, Shaqiri peut jouer en tant que milieu droit, milieu gauche mais il est également capable d'évoluer en meneur de jeu. Il joue de préférence au poste de milieu droit excentré, et change constamment d'aile durant un match.

jeune joueur du FC Bâle à atteindre la barre des 100 matches à seulement 19 ans, 11 mois et 20 jours. Le 8 décembre 2011, il participe activement à la victoire du club face à Manchester United lors de la sixième et dernière journée des phases de poules de la Ligue des champions, réussissant l'exploit de se qualifier en huitièmes de finale tout en éliminant l'ogre mancunien. De plus, il est le passeur décisif des buts bâlois.

En novembre 2011, il fait partie des 40 nommés pour le trophée du Golden Boy 2011 avec son compatriote Granit Xhaka afin de succéder à Mario Balotelli[7]. Le 8 février 2012, il signe au Bayern de Munich pour 12 millions d'euros. Le transfert sera effectif au mois de juillet[8].

En Selection

Lors d'un match amical contre l'Argentine en février 2012. Il est convoqué pour la première fois en équipe nationale A pour un match amical contre l'Uruguay[11]. Le 3 mars 2010, pour le 700e match de l'histoire de la Nati, Shaqiri débute la rencontre, mais les Suisses perdent 1-3.

Il est sélectionné à la surprise générale pour la Coupe du Monde 2010, durant laquelle la Suisse se fait éliminer en phase de poule malgré une victoire 1 à 0 contre l'Espagne (but de Gelson Fernandes). Lors d'une rencontre contre l'Angleterre comptant pour les qualifications à l'Euro 2012, il marque son premier but en équipe nationale alors âgé seulement de 18 ans, en se démarquant de plusieurs joueurs anglais pour déclencher une frappe du gauche à 30 mètres, qui vient se loger dans la lucarne du gardien anglais, Joe Hart.

Lors de l'Euro 2012 des moins de 21 ans au Danemark, la Suisse rencontre le Danemark, pays organi-

ateur. Il marque à la 48e en dribblant deux joueurs danois et en crucifiant le gardien d'un tir croisé, ce qui lui vaut le prix d'homme du match. Le 22 juin, Shaqiri et son équipe se qualifient pour la finale de l'Euro-21 grâce à un beau but de Admir Mehmedi à la 114e minute qui représente sa troisième réalisation dans ce tournoi. Lors de ce match, Shaqiri est également élu homme du match, pour la deuxième fois lors du tournoi. En finale de l'Euro, contre l'Espagne, Shaqiri et les siens ne sont pas à la hauteur pour faire face aux Espagnols qui l'emportent 2-0. Mais malgré une deuxième place, les joueurs seront reçus en héros lors de leur retour en Suisse.

Le 6 septembre 2011, lors d'un match qualificatif pour l'Euro 2012 contre la Bulgarie, Shaqiri marque 3 buts consécutifs. Cela permet à l'équipe de Suisse de revenir de 0-1 à 3-1 et d'espérer une qualification. Il marque le premier but avec un beau une-deux avec Eren Derdiyok et une belle reprise, le deuxième d'un beau tir croisé et le troisième d'une magnifique frappe en pleine lucarne. À seulement 19 ans, il est le plus jeune joueur à être élu meilleur joueur suisse de l'année 2011.

Le 29 février, lors du match amical Suisse - Argentine à Berne, il réussit à égaliser après but de Messi mais les Argentins, supérieurs, gagnent la partie 1-3. En match de qualifications pour la Coupe du monde au Brésil, Shaqiri et la Suisse hérite de l'Albanie comme adversaire. Shaqiri déclare que ce sera un match plein d'émotions contre son pays d'origine. Le jour du match, il déclare avec Granit Xhaka (également d'origine albanaise) qu'ils ne fêteront pas leurs buts par respect de leur nation d'origine. Buteur lors du match contre l'Albanie, il ne fêta pas son but.

ALGÉRIE - PAYS-BAS

**M. Yousfi reçoit
à LA HAYE le directeur
général de Royal Dutsh
Shell**

Le Premier ministre par intérim, Youcef Yousfi, a reçu lundi à La Haye (Pays-Bas), le directeur général de la compagnie pétrolière Royal Dutsh Shell, Ben Van Beurden. Les deux parties ont abordé à cette occasion les perspectives de coopération entre la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach et la Royal Dutsh Shell. M. Yousfi est à La Haye pour représenter le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, au troisième sommet mondial sur la sécurité nucléaire.

Il est accompagné du ministre de la Communication, Abdelkader Messahel, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra.

ALGÉRIE - AFRIQUE

**M. Nouri participera
à la 28^e Conférence de la
FAO sur l'Alimentation
et la l'Agriculture en
Afrique**

Le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Abdelwahab Nouri, se rendra mercredi à Tunis pour participer à la 28^e Conférence régionale de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) pour l'Afrique, indique mardi un communiqué du ministère. La conférence ministérielle prévue jeudi et vendredi à Tunis portera, notamment, sur les questions liées à «la jeunesse africaine dans le secteur agroalimentaire et le développement rural, la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le continent africain et la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (Pddaa)», précise-t-on de même source. A cette occasion, le ministre prendra part à une table ronde ministérielle placée sous le thème «vers une renaissance africaine: un partenariat renouvelé en vue d'une approche unifiée pour en finir avec la faim en Afrique d'ici à 2025 dans le cadre du Pddaa», selon le ministère de l'Agriculture. En marge de cette conférence, M. Nouri s'entre tiendra avec le directeur général de la FAO, M. Graziano da Silva, son homologue tunisien, M. Lassaad Lachaa et d'autres ministres des pays participants, ajoute encore le communiqué.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

**L'Algérie présente
au Salon mondial
de l'industrie
et de l'emballage**

L'Algérie participera au Salon mondial de l'industrie de l'emballage qui se déroulera du 8 au 14 mai prochains à Düsseldorf en Allemagne, a indiqué mardi la chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie dans un communiqué. Quelque 200 entrepreneurs algériens prendront part à l'interpack, le salon global de l'industrie de l'emballage et de toutes les technologies annexes, précise le communiqué. La participation de l'Algérie à cette manifestation sera pour le secteur industriel algérien l'occasion de relever les différents défis générés par les nouvelles tendances de la filière. Selon la même source, le Salon sera l'occasion pour s'informer des différentes tendances du secteur de l'emballage, du stockage à l'hygiène, au recyclage et à une traçabilité totale en passant par le transport, autant de thèmes qui concernent l'industrie alimentaire d'aujourd'hui et de demain. Ils seront plus de 2.700 exposants en provenance de 60 pays à proposer une gamme de produits qui comporte entre autres procédés et machines d'emballage des produits alimentaires et des boissons, des produits pharmaceutiques et cosmétiques, des biens de consommation (non alimentaires) et des biens industriels.

Des matériaux d'emballage, procédés et machines pour le secteur de la confiserie et les produits de cuisson ou encore prestations de service pour le secteur de l'emballage et de la confiserie, seront également présentés à ce Salon.

**25^e SESSION DU SOMMET ARABE À KOWEIT
Appel à renforcer l'action
arabe commune**

L'Emir du Koweït Cheikh Sabah Al Ahmed Al Jaber Al Sabah a appelé mardi à l'ouverture des travaux de la 25^e session du Sommet arabe ordinaire les pays arabes à dépasser leurs différends, soulignant la nécessité de renforcer l'action arabe commune.

L'Emir a appelé dans son allocution à «œuvrer sérieusement à l'unification des rangs arabes».

• Evitant le phénomène du terrorisme, l'Emir du Koweït a souligné que la lutte contre ce phénomène exigeait davantage d'efforts de la part des pays arabes en coordination avec la communauté internationale.

• S'agissant de la situation en Syrie, Cheikh Djaber Al Sabah a appelé le conseil de sécurité à «œuvrer à mettre fin à la tragédie humaine qui ensanglante ce pays». Pour ce qui est de la question palestinienne, l'Emir du Koweït a affirmé que «la paix juste et globale ne pourra être instaurée que par l'établissement d'un Etat palestinien avec El Qods pour capitale», ajoutant que les violations incessantes d'Israël «entrant la réalisation de la paix».

• L'Emir du Qatar Cheikh Tamim Ben Hamed Al Thani a appelé de son côté à la tenue d'un mini-Sommet arabe pour parvenir à une réconciliation entre les factions palestiniennes, affirmant que son pays était disposé à accueillir cette rencontre avec la participation des pays arabes désireux de



contribuer à cette action en application de la déclaration de Doha de février 2012.

• Le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil El Arabi a appelé pour sa part à cerner les véritables causes des conflits arabes et à trouver les solutions idoines pour amorcer la solidarité arabe. Il a affirmé que la tenue du sommet arabe à Koweït «laisserait entrevoir l'espoir d'aplanir ces différends, ap-

pelant à concrétiser le slogan du sommet (la solidarité pour un avenir meilleur) en actions concrètes. Le président de l'Alliance des forces de la révolution et de l'opposition en Syrie et négociateur en chef des pourparlers de Genève Ahmed El Djerba a appelé quant à lui à soutenir le peuple syrien et à adopter une position arabe «ferme» à l'égard de la crise en Syrie.

**M. Bensalah s'entretient avec le président
du Parlement koweïtien...**

Le président du conseil de la Nation M. Abdelkader Ben-salah s'est entretenu mardi à Koweït avec le président du parlement koweïtien et président de l'Union parlementaire arabe M. Marzouk Al Gharem. Les entretiens ont porté sur les moyens de développer la coopération entre les deux institutions législatives algérienne et koweïtienne et l'échange

d'expériences entre les deux parties dans le cadre de l'Union parlementaire arabe.

La rencontre à laquelle a assisté Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères s'est déroulée en marge des travaux du sommet arabe ordinaire dans sa 25^e édition.

... et avec le président libanais

Le président du conseil de la Nation M. Abdelkader Bensalah qui représente le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika à la 25^e session du sommet arabe qui se tient mardi à Koweït s'est entretenu avec le président libanais Michel Souleiman.

La rencontre qui s'est déroulée à

l'issue de la séance d'ouverture officielle du Sommet en présence du ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a porté sur les relations bilatérales «privilégiées» et les moyens de les développer au mieux des intérêts des deux peuples et des deux pays.

M. Bensalah a transmis les salu-

tions fraternelles du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika à son homologue libanais. Les travaux de la 25^e session du sommet arabe ont débuté mardi à Koweït sous le slogan «la solidarité pour un avenir meilleur».

RAMTANE LAMAMRA :**«L'Algérie ne ménagera aucun effort
pour l'unification des rangs arabes»**

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra a souligné mardi à Koweït que l'Algérie «ne ménagera aucun effort» dans le sens de l'unification des rangs arabes.

Dans une interview au journal koweïtien «Ennahar» M. Lamamra a indiqué que seule l'union est à même de permettre aux pays arabes d'avoir une place influente au sein de la communauté internationale, soulignant que l'Algérie «ne ménagera aucun effort dans ce sens».

Le ministre a exprimé le souhait que le Sommet de Koweït puisse être celui de la «réconciliation arabe», relevant une «mobilisation intense pour la concrétisation de la solidarité arabe».

S'agissant de la crise syrienne, M. Lamamra a fait savoir que cette question ne se résume pas à un simple siège, appelant l'ensemble des acteurs à œuvrer à faire de la Ligue arabe un espace

pour régler cette tragédie humanitaire et sauver la Syrie de la guerre civile. «Nous pensons que la question syrienne est plus qu'un siège vacant. C'est avant tout une tragédie, un massacre et une guerre civile. Après trois années de crise, il est important de centrer la réflexion sur une solution. Le problème du siège est une question secondaire. Nous estimons que cette question devrait être réglée dans le cadre des chartes et des lois internationales et de la Ligue arabe qui traitent de la représentation des pays dans les organisations internationales et régionales».

Pour ce qui est du terrorisme, le diplomate algérien a réitéré l'appel de l'Algérie au tarissement des sources de financement de ce dangereux fléau à travers l'adoption d'un projet de convention arabe de lutte contre ce phénomène. Dans le cadre du renforcement de l'action arabe commune en matière

de lutte contre le terrorisme, M. Lamamra a fait savoir que la vision de l'Algérie va dans le sens de la mise en place d'un mécanisme au niveau de l'organisation arabe à travers les réunions des ministres des Finances et de la Justice. Ceci constituera, a-t-il ajouté, un pas décisif vers le règlement de cette question dans un cadre juridique et non politique.

Le Conseil de sécurité dispose de listes basées sur l'examen des dossiers présentés par les pays membres pour décider de l'introduction de certaines organisations sur la liste des organisations terroristes, et ce conformément au respect des droits de l'Homme. Les pays arabes, a-t-il ajouté, doivent réfléchir à la mise en place d'un tel mécanisme dans le cadre de la Ligue arabe pour traiter les choses de manière rationnelle.

APS